

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE PLAISIR DE VIVRE.

I.

Quand l'aurore se lève et que son grand sourire
Nous montre à l'horizon l'ombre de l'Eternel,
La terre se réveille et tressaille et se mire,
Heureuse de revoir les profondeurs du ciel.

La terre est toujours jeune. Un matin fait éclore
La divine espérance avec son gai reflet.
Sa vigueur, qui nous porte, enveloppe et colore
L'atmosphère de vie où le cœur se complet.

Car nous avons besoin d'aimer ; aimer c'est vivre.
Travailleurs ignorés, que nous fait aujourd'hui ?
Si je trouve un refuge en consultant un livre,
En Dieu je me repose, et j'existe pour lui.

Pour lui seul ! Mais, atome égaré dans l'espace,
Je sens bien qu'il faut vivre en bénissant le sort.
Et, froid contemplateur de tout ce qui se passe,
Je reporte au Seigneur le jugement du tort.

La gaité vient du ciel. Gardons-là sur la terre.
Quand nous irons là-haut, que ce cachet divin
Soit marqué sur nos fronts et dise le mystère
De notre vie honnête et ferme en son destin.

II.

L'enfant s'épanouit en voyant l'existence.
Il rêve à de longs jours, à de nobles exploits.
Il devance le temps, et son courage intense
L'aveugle, en grandissant les hommes de son choix.

Un jour, l'illusion s'envole de son âme,
Il voit gris dans ce monde et tremble à chaque pas.
Mais si la foi le touche, il reprendra sa flamme,
Il deviendra cet homme aimant, jusqu'au trépas.

Plus fort que le vulgaire, en dépit des orages,
 Il vivra pour remplir sa douce mission.
 Et, d'un sourire aimable, enlevant les courages,
 Il soutiendra la vie au feu de l'action.

Si les désespérés le poursuivent encore ;
 Si la paresse invite au décevant repos,
 Il aura pour réponse un cri du cœur, sonore,
 Un de ces mots profonds valant plus que des mots.

III.

Ah ! le plaisir de vivre et de briser l'obstacle,
 Quel viril et superbe effort il nous permet !
 L'humanité s'agite et se donne en spectacle.
 Avez-vous bien compris ce que la fin promet ?

La fin, c'est que l'on puisse, embrassant sa carrière,
 Dire à l'homme étonné : "J'ai rempli mon devoir.
 En dépit des autans, des coups de la misère,
 Mon âme a toujours cru : je n'ai jamais vu noir."

La vie est pour chacun une épreuve sublime.
 Elevons-nous au faite en songeant au destin.
 Il faut monter sans cesse, et, du haut de la cime,
 Nous élancer joyeux vers les mondes sans fin.

BENJAMIN SULTE.

CAUSERIE LITTÉRAIRE.

Aujourd'hui, je livre au *Travailleur* de Worcester, mon cinquantième article écrit pour cet organe des Canadiens-Français aux Etats-Unis ; j'apporte à la *Revue Canadienne*, mon centième article ; j'adresse à la *Minerve* ma deux-centième, et au *Canada*, d'Ottawa, ma trois-centième communication.

Ces petits travaux, qui s'élèvent au nombre de six cent cinquante, représentent juste la moitié de toute ma production, car, depuis vingt-cinq ans, je n'ai jamais laissé passer une semaine sans écrire ou un article en prose, ou une pièce de vers. Calculons : cinquante-deux semaines, multipliées par vingt-cinq donnent treize cents.

C'est là tout ce que j'ai écrit. Plus des trois quarts de ces articles ont finalement revêtu la forme du livre, sans me causer aucun labeur additionnel.

Si vous voulez d'autres chiffres, je dirai que la somme totale de mes articles renferme un million cinq cent mille mots, ou cent cinquante mots par jour. En termes d'imprimerie un tiers de page.

Comme œuvre d'amateur, j'ai fait assez pour justifier l'accusation de remplir trop de gazettes, mais je défie qui que ce soit de prouver que j'aie adressé un seul article à un journal ou à une revue sans en avoir été prié.

Ne faisant pas métier d'écrire, je ne prends la plume que pour me distraire, et je ne traite que des sujets d'affection.

J'ai eu parfois vingt articles terminés au fond d'un tiroir, sans les offrir à personne. Ceux qui, dans ces occasions, me demandaient pourquoi je ne publiais pas, étaient invités à prendre dans le tiroir. Cette manière me convient et je la conserve.

Résultat pratique : je n'ai pas gagné d'argent, mais je me suis amusé, et j'en suis encore à ressentir de la fatigue. Loin d'accomplir une corvée, je me délecte dans ces travaux.

Les journalistes m'ont bien accueilli, si j'en juge par les lettres que j'ai reçues d'eux. Ils me regardent comme un peu affilié à leur congrégation et j'ai remarqué avec beaucoup de plaisir que ma simple qualité d'amateur, ou d'écrivain d'occasion, m'a valu les bons procédés de presque toute la presse.

La seule obligation que j'aie contractée est celle d'être ponctuel à mon bureau, parce que j'y gagne ma vie.

Mes soirées appartiennent à ceux qui veulent les partager. Quand je suis seul, je lis ou j'écris.

Voilà, pour répondre à plus de cent lettres que j'ai reçues à différentes époques et qui toutes me prêtent un rôle ou des occupations absolument autres que la réalité.

Amateur je suis et rien de plus. Ni les éditeurs de revues ou de livres ou de journaux ne m'ont enrégimenté.

Bien des fois j'ai eu à me défendre des obsessions de gens qui croyaient naïvement m'être utiles et me faire honneur en me chargeant de plaider leur cause dans les journaux ou de mettre au jour leurs propres idées.

C'est la première fois que je parle de moi. Ma vie est si peu accidentée que je n'aurais plus rien à dire si je voulais continuer sur ce sujet.

Causons plutôt de choses littéraires. Je suis plus dans mon milieu en parlant des autres que de ce qui me concerne.

SOUVENIRS DE LA REVUE CANADIENNE.

Nous n'étions pas nombreux, en 1864, dans le cercle littéraire, lorsque la *Revue Canadienne* s'est fondée, et pourtant nous espérions faire souche. Toute l'entreprise roulait sur des espérances. L'avenir devait, pensions-nous, seconder nos efforts. Une grande Revue canadienne allait naître et se développer. Les talents, qui ne manquent nulle part, devaient se rallier autour du drapeau que nous arborions. Le goût des lettres, la sublime passion de l'étude empoigneraient la jeunesse. Vivre dans les livres et la méditation serait la discipline des petits Canadiens. Un monde éclairé se formerait, comme une aristocratie du mérite, au centre des villes et des campagnes !

Nous croyions faire un appel à l'intelligence—appel qui serait entendu. L'a-t-il été ?

Les choses du jour ne nous favorisaient guère. Tout le pays était occupé de politique. Les amateurs de littérature se connaissaient à peine. A de rares intervalles l'un d'eux se rencontrait avec un autre. Alors, ils causaient, comme en cachette. L'anxiété politique avait la haute note. Et puis, du reste, l'étude n'a jamais étouffé les Canadiens ; c'est pourquoi la moindre menace d'une "grosse question" les rend tout drôles.

Ceux d'entre nous qui ne pensaient pas à mal et qui désiraient tout bonnement s'instruire, ne rencontraient aucun appui dans la population.

Un talent quelconque devait se tourner vers la politique. N'est-ce pas encore la règle? Ecrire ne signifiait rien. Parler valait quelque fois plus, surtout parler politique. Des phrases, des mots, surtout des gros mots. Faire du bavardage c'était le comble de l'art.

Il y avait cette maîtresse dispute : la Confédération. Personne n'y comprenait goutte. Tout le monde voulait en entendre parler.

Une grosse cloche absorbe les autres sons. Plus les esprits sont agités, moins la littérature a de disciples. En 1774, 1789, 1817, 1840, nous avons traversé des époques semblables.

Qui nous poussait donc, en 1864, à tenter la fondation d'une Revue sérieuse? La croyance que les cercles littéraires allaient se développer, malgré la gêne du moment. Nous voulions faire surgir, au milieu de la crise politique, une tribune d'un autre genre, neutre et respectable. Elle est née ; tout lui a manqué ; elle existe encore ; c'est miracle. En ce pays où l'indifférence tue les travaux de l'esprit, le scandale du jour prime toute autre préoccupation. La *Revue* ne parle jamais de scandale. Elle vit : c'est miracle, dis-je.

Par une maladresse inconcevable, les hommes qui commandent les partis politiques n'ont pas su utiliser les pages de cette publication en y insérant des études sérieuses sur les questions du jour. Ils se sont bornés aux colonnes des journaux, faisant de la chicane en place de la discussion savante.

Quels sont les hommes politiques de la province de Québec qui se sont occupés d'une question digne du travail d'un écrivain? MM. Chauveau, Joly, Royal, Tassé, Faucher, Langelier, Desjardins, Saint-Cyr et quelques autres forment toute la phalange. Dans les pays où les cercles littéraires comptent pour quelque chose, les premiers savants, les penseurs, tiennent à honneur et à profit d'émettre leurs idées dans les Revues, parceque les feuilles dites politiques sont publiées pour une classe qui n'aborde pas certains genres d'études, faute de temps.

Nous avons l'espoir que, en dehors des luttes individuelles, les hommes marquants écriraient dans la *Revue*, comme en Angleterre, en Espagne, en Italie, en France, en Allemagne, et diraient ce qu'ils pensent des choses du jour. Pas du tout ! La politique, au Canada, est tellement amoindrie, que les mots "hommes publics" et "écrivains" ne vont que rarement ensemble. Comme nous ne voulions pas accepter des attaques ou des défenses absolument restreintes aux misères d'une situation politique, la *Revue* n'a, à peu près rien publié de ce qui, du côté des questions économiques, pouvait éclairer les Canadiens. Tant pis pour nous, tant pis pour l'insignifiance dont nos hommes publics font preuve.

Mais si nous avons manqué notre but, lorsque nous appelions à

nous les érudits de la province de Québec, nous avons été bien dédommagés par les jeunes talents qui se sont groupés autour de la *Revue*. Ouvrant nos portes à tous les travailleurs, nous pouvons nous féliciter aujourd'hui d'avoir connu les principaux talents littéraires de notre pays avant la presse ordinaire. Ce n'est pas que nous les ayons cherchés, mais ils sont venus à nous de toutes les parties du Canada et notre seul regret a été de ne pouvoir les mettre en demeure de faire davantage.

Nous ne sommes pas nombreux à la *Revue* en 1886, cependant il y a cent écrivains de langue française dans la province de Québec. C'est un progrès sur 1864. Néanmoins, la *Revue* n'en éprouve ni bienfait, ni progrès, ni renommée. Pourquoi donc cela? Est-ce que tous nos littérateurs ne devraient pas se grouper autour de la *Revue*, de manière à la rendre puissante? D'où vient cette fantaisie de disperser nos forces? Caprice, rien de plus. La France littéraire n'a que Paris. Nous avons la *Revue Canadienne*, qui n'est ni Québec, ni Montréal, ni Ottawa, mais qui est à peu près tout ce que nous sommes sous ce rapport. Rendons-là forte, dans l'espoir de nous créer une école littéraire.

NOS EDITEURS

Le Canada français n'a pas d'éditeur. Cela vient de ce que Montréal et Québec ne renferment aucun cercle littéraire. Par conséquent les écrivains ne savent à qui s'adresser pour publier leurs ouvrages, et les lecteurs ne savent à quelle porte frapper pour acheter les livres qu'ils désirent se procurer. Entre ces deux extrémités qui se cherchent, l'auteur et le lecteur, il n'y a pas l'intermédiaire voulu : l'éditeur.

L'imprimeur joue, dans notre pays, le rôle d'éditeur, comme un menuisier peut devenir meublier.

L'éditeur est l'homme qui prend à sa charge la publication d'un livre. Il faut qu'il soit juge de la valeur du manuscrit dont il endosse la responsabilité. C'est à lui de voir l'imprimeur, les libraires, de créer des agences, de trouver des acheteurs ou souscripteurs et de mettre au jour, en un mot, le volume entrepris. Cette classe d'industriels est inconnue dans le Canada français.

Des imprimeurs courageux se chargent de lancer nos livres. Ils travaillent beaucoup, ne gagnent rien, les auteurs non plus car tout se dépense en faux frais.

Ne serait-il pas temps de calculer mieux? Les acheteurs de livres sont au nombre de trois mille dans la province de Québec. C'est une belle liste. Il s'agit simplement de rendre la souscription facile à ces

lecteurs qui sont préparés à vous recevoir. Un éditeur, digne du nom, saurait comment procéder—et il y gagnerait de l'argent.

Mais par exemple qu'il sache faire choix des manuscrits ; qu'il ait du goût pour la typographie ; qu'il établisse des agences solides, et qu'il soigne en artiste tout ce travail.

Nos papetiers qui usurpent le titre de libraires, vendent des torchons en guise de livres. Aussi tout le monde méprise-t-il leur marchandise. Ce n'est pas leur faute, néanmoins.

Il n'y a pas à le cacher, nous sommes au bas de l'échelle de la librairie. Ceux qui se mêlent de ce commerce n'y entendent rien — parceque ce n'est pas leur métier. Un homme habile pourrait couper à trayers leur clientèle comme une lame d'acier dans le beurre.

Dans la plupart des cas, ceux d'entre nous qui ont publié des livres avec succès ont eu des Anglais pour éditeurs.

La moindre chose effraye les Canadiens-français. Ils vivent au jour le jour, sans observer ce qui se passe autour d'eux. Un Anglais n'a pas plus d'esprit ni plus de talent que nos compatriotes, mais il calcule, et il agit d'après ses calculs. Un Canadien-Français se met à cheval sur un préjugé quelconque—et vous ne parvenez jamais à le désarçonner.

A l'heure qu'il est, les livres français qui rapportent de l'argent aux éditeurs et aux auteurs sont publiés par des Anglais.

Je le répète : il n'y a pas un éditeur français dans la province de Québec. Et pourtant notre littérature est en avant de toutes celles des autres provinces.

Nos auteurs donnent leurs travaux en don gratuit.

Pas un Anglais ne vous fournirait un manuscrit pour vos beaux yeux.

Ce n'est pas pour moi que je parle. Dieu le sait. Je pense aux jeunes, à ceux qu'il faudrait encourager et soutenir dans la bonne voie. Je pense aussi aux lecteurs qui sont obligés de payer trois fois le prix d'un livre parceque nous n'avons pas de système rationnel de publicité. Et aussi, il n'y a pas de danger que vous rencontriez des bibliothèques ni beaucoup de gens instruits chez les Canadiens-Français !

Abordez la question : elle est comprise toute entière dans ce mot : l'éditeur. Nous ne manquons ni d'écrivains aptes à travailler, ni de souscripteurs désireux de s'instruire—mais où acheter des livres à prix raisonnables ?

J'entends quelqu'un me dire : " A Paris, la masse des acheteurs fait le profit de l'éditeur." Détrompez-vous. Il est rare qu'une édition parisienne dépasse mille exemplaires. Ici, tout livre bien fait est certain de ses trois mille acheteurs. Mais vous ajoutez : " A Paris, il y a les éditions subséquentes." Sans doute—pour quelques rares ouvrages—et des ré-éditions de cinq cents ou de mille exemplaires

tout au plus. La première édition, celle qui coûte cher, ne dépasse pas les mille ou quinze cents. Alors, c'est comme chez nous ; pourquoi nous créer des fantômes ?

Ah ! c'est que nous n'avons pas d'éditeur. Ce que nous imprimons reste en magasin, faute de savoir opérer la vente.

Il y a des personnes qui disent que les auteurs devraient publier eux-mêmes leurs ouvrages. Ceci ne mérite aucune réponse : c'est trop absurde de toute manière, puisque, pour commencer, c'est la perte d'un temps plus précieux que tous les profits des livres.

Le beau mouvement littéraire qui s'est produit parmi nous durant les trente dernières années a été et reste incomplet en l'absence d'éditeurs.

Les ressources du pays vont en augmentant. Raison de plus pour agir. Si l'on peut excuser le passé sous prétexte de moyens trop minces, le présent offre une toute autre situation—et un prochain avenir donnera plus encore.

A la fondation de la *Revue Canadienne*, il y a vingt-trois ans, nous avions l'espoir d'un changement dans le sens que j'indique ici. Rien n'est venu.

Savoir attendre est l'art de parvenir.

LES VIEUX LIVRES.

Plus de cent volumes, imprimés il y a deux siècles, méritent d'être distribués parmi les Canadiens parce qu'ils composent notre premier fond de bibliothèque nationale. Je voudrais les voir, dans une toilette nouvelle, sur la table de notre jeunesse. Comme nous serions plus véritablement Canadiens si nous lisions nos anciens auteurs ! C'est un monde disparu qu'il nous faut connaître.

Au premier aspect, la reproduction de ces livres semble impossible parmi nous, à cause du très petit nombre d'amateurs. C'est vrai. Mais songez que le cercle des amateurs n'existe pas, faute d'avoir eu l'occasion de se former. Je suis convaincu que mille personnes souscriraient à une ré-édition de Sagard, par exemple, et c'est autant qu'il en faut pour couvrir les frais de l'impression avec profit. Le goût se répandrait à mesure de la publication de nouveaux volumes. Nombre de gens mettraient leur plaisir et un certain orgueil national à se procurer nos plus anciens auteurs. Croyez-vous que l'on refuserait d'acheter Charlevoix à un prix sortable ? Et Lescarbot ? Et Jacques Cartier ? Nous pourrions de la sorte placer chez les Canadiens qui aiment l'étude—il y en a trois mille—la bibliothèque rarissime de nos vieux historiens. Ce serait une gloire pour notre race, sans compter les avantages qui en résulteraient.

Au point où en sont les choses, nous ne pouvons consulter que les historiens tout récents. Or, ceux-ci résumant, le plus brièvement possible, les narrations de leurs devanciers. Pourquoi ne pas rendre populaires tous ces livres si utiles à consulter? Il m'a fallu déboursier vingt piastres pour avoir un Charlevoix d'occasion : nous devrions l'acheter pour trois piastres et l'acheter quand cela nous plairait, au lieu de le chercher vingt ans d'avance.

Les belles éditions des *Ouvrages de Champlain* et du *Journal des Jésuites*, publiées dans ces dernières années, ont coûté beaucoup d'argent. Il n'est pas à prévoir que nous rencontrerons toujours des éditeurs aussi larges que l'Université Laval, mais des éditions intelligentes, sans luxe, nous iraient parfaitement, à cause du bon marché.

Mon rêve ne se réalisera ni demain ni après demain. Toutefois j'en veux parler ici, afin que l'on y pense. Il suffit d'un homme qui saisisse bien cette pensée pour la rendre praticable et alors nous aurions chacun une collection de nos vieux auteurs, nous pourrions les lire et apprendre aux sources mêmes l'histoire de notre pays.

UNE BIBLIOTHÈQUE.

Comment faut-il s'y prendre pour acquérir une bibliothèque proportionnée aux moyens que l'on possède?

Donner un conseil n'est pas toujours agir sagement. Néanmoins, je me hasarde ici.

Bien que les livres coûtent cher, il existe une fausse impression au sujet des déboursés qu'ils nécessitent. Il est vrai qu'une collection de livres est une richesse—mais on peut faire en sorte qu'elle ne soit qu'une richesse intellectuelle... et c'est beaucoup ! Pour de l'argent, il n'en faut guère - mais à trois conditions :

1o Commencez les achats dans votre jeunesse. 2o N'achetez que des ouvrages utiles. 3o Lisez-les et relisez-les.

J'ajoute : ne les prêtez pas. Ce n'est pas une charité que de prêter des livres. C'est une sottise. Les emprunteurs sont des paresseux qui ne savent rien amasser par le travail ; qui s'amusent à vos dépens sans rien apprendre de profitable, et qui perdent naïvement ce que vous leur confiez par bonté d'âme.

Un jeune homme qui a la volonté de s'instruire a toujours beaucoup plus d'argent mignon qu'il ne lui en faut pour se procurer des livres. Commencez à vingt ans. Mettez un écu par semaine. Choisissez vos auteurs. A trente ans, vous aurez dépensé deux cent cinquante piastres et vous aurez sous la main plus de cent volumes. C'est beaucoup si vous avez fait un bon choix. La bibliothèque

des principales connaissances humaines tient dans cent volumes. C'est énorme si vous avez lu ces cent volumes—et si vous les avez relus, surtout. Continuez jusqu'à quarante ans ; alors vous tenez un arsenal, vous êtes ferré, vous ne craignez personne, vous êtes un homme.

Gaspiller de l'argent en achetant toute sorte de papiers imprimés, dénote moins l'envie de s'instruire que de faire parade de bibliomanie.

Il y a bibliomane et bibliophile.

Je connais tels de mes amis qui se sont embarrassés de livres et qui n'en sont pas plus forts. Il faut y mettre du discernement. Le choix des auteurs est de première importance.

Comme tout se tient dans les études, il suffit de posséder quelques bons ouvrages sur les sujets qui attirent le plus spécialement votre attention. Un ancien proverbe dit : " Je redoute l'homme qui n'a lu qu'un livre," c'est-à-dire celui qui s'est attaché à la classe qui lui convient dans les recherches de l'intelligence. Comme nous ne pouvons nous assimiler toutes les connaissances humaines, le plus sage pour chacun est de prendre la part qui lui va le mieux—et cette part est assez large, croyez-le.

Nous dépensons trop d'argent pour acheter des livres. Pourtant, nous n'avons pas de bibliothèques dans nos familles. Comment cela ? Parce que nous achetons tout ce qui nous est offert, non par goût de l'étude mais par suite d'un caprice à la mode. Il s'en suit que nous ne lisons pas ces œuvres d'occasion et que le premier venu nous les emprunte pour les perdre—ce qui dans ce cas, n'est ni bien ni mal, de la part des emprunteurs. Mais soignez un peu vos achats et vous verrez ! Ce que l'on achète par le désir de s'instruire, on se le procure de préférence aux autres livres—et on le lit ! Quand on l'a bien lu, il en reste un résumé dans la cervelle. Plus tard, on relit et on voit plus clair.

Dans mes rencontres avec les amateurs de livres, je distingue ceux qui ont lu un ouvrage et ceux qui l'ont relu, ou étudié, si vous aimez mieux cette expression. Il n'est pas possible qu'un homme ordinaire tire tout le bénéfice qu'il y a à prendre dans un livre, dès la première lecture. Cette première lecture c'est l'exposition du sujet. Par la suite, on y revient, si l'on veut se renseigner sérieusement, et en conserver une bonne part. Lorsque le livre est tout-à-fait instructif, revoyez-le encore. Une lecture par année du même ouvrage, vous place, au bout de trois ans, presque au niveau des connaissances de l'auteur—et lui, l'auteur, a travaillé vingt ans à composer son livre. Le profit est donc pour vous, simple acheteur d'un volume qui ne coûte pas cher.

J'entends que vous sachiez choisir. Pour cela, des conseils sont nécessaires. Adressez-vous aux experts : il y en a partout. Dites ce que vous préférez et on vous indiquera les sources. Entre amateurs de

livres ces sortes de services se rendent gratuitement. Tous les âges sont confondus sur le terrain de l'étude. Les vieux doivent aux jeunes les avis de l'expérience. J'ai gardé une haine de Corse contre un amateur qui m'a refusé, dans ma jeunesse, un conseil de ce genre. Il avait cent fois tort, car ce n'est pas une demande banale que la supplique d'un garçon qui cherche à s'instruire. Un éclaircissement fourni à propos nous met sur la trace de tout un monde de pensées.

Et où sont-ils les jeunes gens qui désirent se renseigner ! Egarés dans la foule, mais ils ne perdent pas courage ! Le travail triomphe de tout. J'ai dit un jour en voyant passer dans la rue un jeune homme sans nom : "Voici un ignorant qui ira loin." Je savais qu'il aimait les livres. Il a superbement fait son chemin depuis, et il a un nom maintenant. Sa bibliothèque n'est pas grande, mais elle est bien composée et il l'a lue ! Personne n'est assez fort ni assez adroit aujourd'hui pour le ruiner car sa richesse ne consiste pas en gros sous, elle est dans sa tête—La meilleure place pour loger une fortune.

Un petit talent bien développé par l'étude, quelles ressources il possède ! Tant que Dieu lui prête la santé, il jouit du résultat de ses travaux et il représente aux yeux du vulgaire un phénomène de l'intelligence. Le vulgaire ne voulant pas s'instruire, devient le serviteur du petit talent. C'est une petite bibliothèque qui fait ce miracle.

LES LIVRES.

Un homme est assis à une table ; il écrit. Sa main s'arrête, il se lève et va prendre un livre sur les rayons qui tapissent la salle. Nous sommes dans une bibliothèque et en présence d'un travailleur.

Que cherche-t-il dans ce bouquin dix fois feuilleté ? Le passage que sa mémoire lui rappelle.

Un bon lecteur se souvient de tout ce qu'il a lu, parce qu'il lit pour s'instruire. S'il a besoin de revoir un texte, il sait où le prendre.

Il en est des livres comme des vieux amis ; on peut toujours les consulter—avec cette différence qu'ils ne meurent pas de notre vivant et sont là, à nos côtés, aussi jeunes que jamais.

L'étude fixe la pensée. Celle-ci se concentre au lieu de s'éparpiller. Vous devenez fort en raison de l'attachement que vous avez pour telle ou telle branche de la science. Toute étude est une science un lambeau de l'esprit et des observations consignées par l'homme votre prédécesseur. Donc, si vous appliquez vos goûts et votre travail à acquérir tel ou tel renseignement vous entrez dans la science. Ce n'est pas plus malin que cela. Il suffit de travailler.

Les lectures bien faites ne sont jamais perdues. Il en reste toujours

quelque chose. C'est comme la fréquentation d'un cercle de gens instruits—gens rares à trouver, mais qui se trouvent pourtant. Au moyen du livre, ces accointances deviennent plus faciles ; elles sont de tous les jours, si vous le désirez. Ce que l'œil a vu dans les livres se grave plus facilement dans la mémoire que les récits entendus par l'oreille.

Les réflexions d'un écrivain—cet homme qui pense tout haut et pour vous—forment votre imagination, mieux que les paroles des orateurs. Avoir lu beaucoup de livres bien faits c'est être savant. Aussi j'admire un homme dans sa bibliothèque. Il ne rencontre son égal que de loin en loin. Pour atteindre jusqu'à lui, il faut être travailleur. Ceux-là sont rares, je le répète.

Celui qui revoit ses vieux auteurs a toutes les chances de mûrir ses pensées et de leur faire porter des fruits. Dans l'intervalle qui s'est écoulé entre la première et la seconde lecture, il a eu le temps d'envisager la vie et de la mieux comprendre. Ses observations personnelles s'unissent à celles des grands esprits, il les confond avec les siennes, les prend pour son bien et en tire bénéfice. C'est ainsi que nous héritons de nos devanciers. Vivre en compagnie de ceux qui pensaient autrefois, c'est vivre doublement et davantage. Une bibliothèque est comme la réunion de très-anciens professeurs, qui renouvellent les leçons du passé.

L'âge rend plus aigus les conseils de la sagesse. Ceci n'empêche pas une douce gaieté. La gaieté est le grand ressort des meilleures existences.

Donc, être libre d'esprit, savoir rire, tourner et retourner les livres, c'est une jouissance. Je le crois !

Le travailleur au milieu de ses livres n'est pas nécessairement morose. Il peut être absorbé, mais si la porte s'ouvre, si un homme d'aujourd'hui, en chair et en os, s'approche, le lecteur se reprend à la vie commune et rentre dans le courant de l'actualité.

Garneau, Faillon, Ferland, Laverdière étaient ainsi. Verreau, LeMoyné, Chauveau sont encore comme cela. Ils vivent au milieu des livres, ils ont des connaissances séculaires que nous ignorons, mais ils reviennent à notre monde sur le moindre signal. Un "comment vous portez-vous ?" les réveille. Le souffle du passé s'éloigne soudain. Ce sont des hommes à double fond. La faculté de vivre dans tous les temps par la pensée et d'exister à la fois parmi nous n'est pas une chose imaginaire puisqu'elle se manifeste jusqu'en Canada.

Parlez-moi de ceux qui aiment les livres, non par le dos mais par la tranche ! Jamais ils ne seront populaires, mais toujours on les respectera. La royauté de l'intelligence, quoi ! C'est vers eux que l'on se tourne dans les heures difficiles où il faut employer la science et l'esprit.

Le monde roule sa bosse tant que rien ne l'entrave. S'il est embarrassé il a recours aux hommes d'étude. Les livres ont servi à point nommé, en plus d'une occasion, grâce à ceux qui les connaissaient. Il ne suffit pas de dire : "cherchons"; il faut s'adresser à celui qui a cherché.

Quand on aime les livres, on est interpellé souvent par ceux qui ne les aiment pas et qui en ont besoin. C'est admettre la puissance de l'étude. Aussi quel arsenal qu'une bibliothèque!

La jeunesse n'a, pour tout partage que sa jeunesse. Si elle y ajoutait les livres, nous aurions dans quinze ans, une armée de penseurs. Avec cela on fait des merveilles. Il nous faut des merveilles, car le niveau de l'étude a terriblement baissé. Le premier venu qui se lèverait aujourd'hui dans la province de Québec avec l'aurole de l'étude au front serait acclamé comme un Messie.

LES EMPRUNTEURS DE LIVRES.

Problème : Etant donné un homme complaisant qui, depuis un quart de siècle, achète des livres et les prête à ses bons amis, calculer combien de fois il a renouvelé sa bibliothèque.

Poser le problème, c'est le résoudre (dit un cliché respectable). Il est convenu, de par le monde, que l'enlèvement d'un imprimé ne tire pas à conséquence—pas plus que le mariage par télégraphe.

Tel est le triste sort de tout livre prêté :
Souvent il est perdu ; toujours il est gâté.

On voit des gens qui prennent plaisir à tracer des ronds, des barres et des zigzags à la sanguine sur un beau mur blanc. Ce sont des Vandales.

Il y en a d'autres qui crachent sur les tapis. Ce sont des Ostrogoths.

Celui qui déchire une gravure, macule les pages d'un livre, rompt une reliure ou même un brochage, expose la couverture d'un volume au soleil ou à la pluie, est un barbare—et je dis que l'emprunteur de livres est tout cela à la fois.

Car ils sont affreux ces emprunteurs de livres ! Le moins coupable d'entre eux ne vaut pas la corde qui le pendrait.

Sans égard pour la propriété d'autrui, ils ne se contentent pas de solliciter à front découvert, ils s'emparent sans vergogne, sans façon, sans pudeur, de ce qui leur tombe sous la main—et ils le gardent sans remords.

Il est grand temps de rétablir la peine du fouet et la marque au fer rouge.

Cette tribu de parasites se jette sur tout : roman, histoire, philoso-

phie, poëme épique, récit de voyage—dévastation générale. Cela prouve deux choses : 1^o Elle ne sait ce qu'elle doit lire ; 2^o elle ne lirait rien si on la forçait à délier les cordons de sa bourse.

Un tel part pour voyage, et, comme dans la *Belle-Hélène*, se propose de revenir. Allez voir s'il vous rendra le livre emprunté ! Le livre a été perdu. Où donc ? Partout et nulle part. Pourquoi perdu ? Parceque l'emprunteur n'en a pas eu soin. Ce livre, il ne l'avait pas payé ; dès lors qu'était-il à ses yeux ? On laisse si commodément traîner un livre ! Une fois perdu, on en est débarrassé. " L'ami se fâchera. Il est trop susceptible aussi. Ne l'avait-il pas lu son livre ? Est-ce qu'il comptait en faire un bréviaire ? Ce n'est pas de sitôt que je lui en emprunterai un autre, il peut se tenir pour averti ! "

C'est le raisonnement de l'emprunteur, lequel est d'habitude un ignorant croisé d'un mal appris.

Vous en êtes quitte pour attendre le tour d'un autre emprunteur.

Quel est le pirate qui a emporté le quatrième volume de ma collection intitulée : *L'Amérique avant Christophe Colomb* ? Si l'auteur du méfait se découvre, vous verrez qu'il me dira : " J'en suis fâché, mais on m'a égaré ce livre. Heureusement que ça ne vous ruinera pas. " Le naïf enfant calcule que le livre vaut trois piastres. Il ne voit rien de plus. La collection dépareillée, par exemple, est-ce qu'il y a songé ? Allons donc ! vous le prenez pour un autre en lui supposant de la délicatesse—encore plus, de l'honneur.

Sait-on une chose que tout le monde doit savoir—sait-on que les livres s'achètent et que, par conséquent, ils constituent une propriété comme un poële, une soupière ou un buffet. Sait-on de plus que, contrairement aux trois objets que je viens d'énumérer, il est toujours difficile et souvent impossible de remplacer un volume manquant ? C'est donc un double délit, un crime véritable que de les ravir à qui les possède de plein droit. Cas de conscience ; fait prévu par le code pénal. Vous avez commis la faute impardonnable de priver de ses livres un homme qui s'en sert pour s'instruire et se rendre utile aux autres—tandis que vous, esprit mal guidé, vous ne retirerez rien de l'ouvrage dérobé avec sottise, feuilleté par désœuvrement et perdu par paresse pure et simple.

L'un de mes confrères me disait hier : " J'ai soixante ans ; je lis depuis près de cinquante ; ma bibliothèque en a vu de drôles—j'ai été un fameux prêteur—de là mon expérience. Or, cette expérience m'enseigne que les emprunteurs et les enleveurs de livres sont invariablement ce que l'on nomme des *bon à rien*. "

La logique le veut du reste.

Qui ne sait la valeur que peut avoir un livre
Restera toujours gueux, ne saura jamais vivre.

Ceux qui ont le goût de l'étude et non pas cette curiosité intempestive des emprunteurs, achètent des livres. Ils sont pauvres, c'est vrai, mais il en coûte peu pour satisfaire cette noble fantaisie. J'ai connu plus d'un jeune homme sans ressources qui trouvait moyen de ne pas être à charge aux autres, et qui lisait à même sa propre bibliothèque.

Leur procédé mérite d'être connu.

On dresse une liste de quelques ouvrages, selon les études qui nous tentent et l'on se met à acquérir volume par volume, au fur et à mesure que le dernier est lu.

Avant longtemps, vous vous composez de la sorte une bibliothèque précieuse, car vous savez choisir vos auteurs, cela va sans dire. Vous n'êtes pas un fléau pour vos amis. Vos livres sont des compagnons, et vous avez le plaisir de les consulter autant de fois qu'il est nécessaire. Personne n'a pu s'instruire sans revoir les bons livres qu'il avait lus jadis. Pour les revoir, il faut les avoir.

Lecteurs, vous qui tenez à conserver vos livres, affichez le présent article sur votre bibliothèque, comme vous placeriez un mannequin dans un champ cultivé pour faire peur aux corbeaux. Je voudrais me transformer en dragon, en une bête malfaisante quelconque, afin de chasser.....

Mais la colère me fait dire trop de choses désagréables. N'allons pas plus loin.

VERSIFICATION.

Un jeune homme m'ayant adressé une pièce de vers en me priant de lui dire ce que j'en pensais, j'ai répondu : " Vous savez fort bien que vous ne respectez pas la grammaire et que vous méprisez les règles de la versification."

Ce jeune homme avait du talent. Je l'ai revu et lui ai tenu à peu près ce langage :

Ecrivez. Formez-vous par l'étude, l'observation et la pratique de la phrase. Il suffit d'avoir du courage puisque vous possédez le talent, qui est un don de Dieu seul.

Ecrire ne signifie aucunement barbouiller du papier, mais travailler, penser, étudier, apprendre. Etant jeune, vous pouvez faire tout cela. Si vous avez du cœur, vous ne perdrez pas votre talent.

Sachez la grammaire dans toutes ses parties. Soignez la syntaxe, qui en est le raisonnement. Cultivez la ponctuation, qui remplace, dans l'écriture, le geste et le ton de la voix.

La grammaire vous fournira les ressources nécessaires au langage correct, écrit ou parlé. Elle met d'accord, le verbe, cette âme, avec les mots, ces bras et ces jambes du discours. Quand vous saurez la

grammaire, vous prendrez en pitié la plupart de nos journaux et de nos livres.

Une idée n'est jamais clairement exposée sans l'aide de la grammaire. Par charité pour l'écrivain ignorant, le lecteur fait semblant de comprendre. J'irai jusqu'à dire que la moitié de nos querelles viennent de ce fait surprenant : nous nous exprimons sans respect pour la grammaire ; de là des malentendus quotidiens.

En prose, on ne dit rien de bon sans la grammaire. En vers, c'est la même chose. Ce qui est incorrect ici est incorrect là. Il n'y a pas deux grammaires.

N'allez pas méconnaître les règles de la versification ! Ce sont des appuis sans lesquels vous ne pouvez marcher. Elles résument l'expérience des maîtres. Servez-vous-en ou cessez d'écrire. Les lois de la mesure, de la cadence, du rythme sont de tous les temps et de tous les lieux. Si vous n'y croyez pas, autant dire que deux fois deux font cinq.

Tout cela exige de l'étude, direz-vous. Sans doute ! Avez-vous peur du travail ? Ne savez-vous pas que le travail c'est tout ? Si vous croyez y suppléer par le talent, de grâce détrompez-vous !

Le talent est un outil. Apprenez à le manier. Le talent abonde autour de vous. Peu de personnes, cependant, se donnent la peine de le cultiver. Le talent est un don du ciel, comme la fleur des champs. Il faut le distiller et en extraire des parfums. Comment ! Par le travail. Tu gagneras ta réputation à la sueur de ton front. Travaille, homme ! Rends-toi supérieur aux paresseux. Du talent ! tout le monde en a !

“ Si le ciel en naissant vous a créé poète, ” vous vous apercevrez que les règles de la versification vous soutiennent au lieu de vous nuire.

L'art de faire des vers est chose facile ou impossible. Facile, au cas où vous seriez poète. Impossible, si vous êtes d'une autre pâte. Mais impossible aussi de faire des vers montrables si l'étude vous manque.

Dès la troisième ligne de votre pièce, disais-je de plus, je voyais que vous ignorez la grammaire et que vous ne savez rien de la versification. A quoi bon, alors, me demander ce que je pense de votre écrit ? Tout le premier, vous deviez savoir que je le trouverais inacceptable. C'est comme si l'on vous disait : “ Voici une vitre fêlée ; pensez-vous qu'elle soit aussi bonne qu'une vitre intacte ? ”

Rien de plus aisé que de se former une opinion de ce que doit être un écrit rimé.

Qu'est-ce qu'il faut chercher dans les vers ? Comment s'y prendre pour les juger ?

Le vers doit nous fournir la plus belle ou la plus juste pensée, dans le langage le plus digne d'attention.

La poésie, c'est le meilleur, le plus rare sentiment, la plus noble idée exprimés le plus dignement.

Comment appeler poésie ce qui n'est pas couché dans une forme habile, ce qui est dit sans art, sans délicatesse, sans feu !

On peut, à la rigueur, apprendre à faire de bons vers, et manquer du talent naturel de la poésie, comme on peut, dans un sens contraire, être poète du fond du cœur et du cerveau et ne pas avoir appris à sculpter un vers, à frapper une rime, à suspendre ou précipiter une période, à harmoniser les sons, à mesurer une cadence.

Dans tous les cas, si l'on veut écrire en vers, le moins que l'on doit faire, c'est d'apprendre à construire les vers. Cela nous fournit la chance d'être classé parmi les versificateurs. Quant à la poésie, c'est plus haut ; heureux celui qui se sent la force d'y atteindre. En attendant, faisons des vers, mais faisons-les corrects. Celui qui se donne la peine d'étudier l'art poétique acquiert assez de connaissances, dans l'utile comme dans l'agréable, pour ne pas regretter le travail qu'il s'impose.

Nous ne sommes plus au temps où le Canada était bien aise d'accueillir indistinctement tous les efforts et toutes les tentatives des personnes sans expérience. Notre littérature a grandi. Elle n'exige pas encore des chefs d'œuvres, mais déjà elle n'accepte que des ouvriers qui ont fait leur apprentissage.

Préparez, dans la méditation, ce que vous avez à dire. Ensuite, disposez cette matière selon l'ordre où vous devez l'exposer. Ceci est le côté artistique de la composition. Une fois la pièce ainsi préparée, il ne vous reste que de faire les vers.

Savez-vous construire les vers ? Si non, apprenez cela et ne vous risquez jamais en public avant que de le savoir.

Si vous pensez que votre ouvrage ne serait pas supportable en prose, ne le mettez pas en vers. Le sens commun est bon à consulter dans les deux cas.

Le poète domine les autres hommes par la pensée, par le langage. En rimant des insanités, vous perdez votre temps et vous égarez vos lecteurs ; vous n'enseignez rien d'utile et vous faussez l'opinion publique à l'égard de la poésie.

Il faut pouvoir exprimer d'une manière souveraine ce que tout le monde éprouve et ne sait pas dire. Cette langue des poètes, le monde la comprend mais ne la parle pas, comme dit Musset. La pensée, le sentiment, l'émotion, qui sont choses communes à tous les hommes, restent en nous et doivent y rester tant que l'art du bien dire ne nous devient pas familier. L'artiste, qu'il soit architecte, sculpteur, musicien, poète, orateur, n'est artiste qu'à condition d'exprimer dans des ouvrages excellents la pensée, qui est l'étoffe de tout le monde. Sans la supériorité de son travail, il ne mériterait aucune attention. Mais pour arriver à ce degré de l'art, il faut " ressentir du ciel l'influence secrète " — puis travailler beaucoup.

Cette dernière condition est indispensable, car alors même qu'on serait né poète, l'on ne produirait rien qui vaille si l'étude ne venait nous enseigner ses ressources. Les artistes qui nous ont précédés ont posé des règles. Ces règles sont lois, parce qu'il a été reconnu qu'elles introduisent dans les vers les qualités qui se nomment la grâce, l'harmonie, la mesure, le beau pour tout dire.

—Mais tout ce qui se publie en vers n'est donc pas de la poésie?

Ah ! grand Dieu, non ! cent fois non. Si la tribu des versificateurs est aussi nombreuse que les grains de sable du rivage il ne s'en suit pas que la poésie sorte à flot de tant de plumes si étrangement taillées.

Il y a plus d'un siècle, Figaro disait : "Aujourd'hui, ce qui ne vaut pas la peine d'être dit en prose on l'écrit en vers." Longtemps avant lui, le grand Corneille, recevant un aligneur d'alexandrins, avait dit : "Ce n'est pas une marchandise bien rare que des vers." Corneille et Figaro auraient encore raison en l'an de grâce 1886. Tant que durera la mode de traduire la pensée par l'écriture, les arrangeurs de mots, les fabricants de rimes, les faux poètes pulluleront, au désespoir des amants et des amis de la littérature.

Ce qui a toujours été vrai pour la France, l'est devenu pour le Canada : la masse des piocheurs de vers produit abondamment ; elle surpasse par le chiffre nos rares poètes, qui sont péniblement attardés dans l'ornière du sens commun et de l'amour de la langue française.

Pour rejoindre une strophe de valeur il faut soulever six mois de la prose des journaux et courir le risque de se heurter trente fois aux pataraffes flamboyantes des parasites du genre. Le lecteur ordinaire ne va pas plus loin. J'appelle lecteur ordinaire presque tout le monde, tant sont peu répandus dans nos classes instruites les juges de la poésie.

Si vous êtes homme de goût, le dépit vous gagne à la fin d'une longue déclamation soignée, polie, mesurée, proprette, ayant tout l'extérieur d'une muse de bon aloi, et qui ne contient absolument que... des vers.

Sans se demander, avec Franklin, comment il se fait qu'un sac vide puisse se tenir debout, l'on jette la pièce au panier, on l'efface de sa mémoire, Une nouvelle brèche se fait dans notre esprit—et par là s'échappent les illusions que l'on avait gardées en faveur de la poésie.

De nos jours, non seulement les amateurs mais tous ceux qui lisent se montrent de moins en moins friands de vers. Une page de littérature canadienne est condamnée dès que l'on y voit des phrases qui riment : c'est de la poésie ! mot fatal, à présent, parceque les mauvais poètes l'ont rendu ridicule.

Et puis, disons-le, les journalistes contribuent pour une large part à dénaturer le goût, à fausser le jugement du public en publiant avec

accompagnement de tam-tam des écrits que, bien souvent, ils ne se donnent pas la peine d'examiner, si toutefois ils les lisent avant que de les proclamer sans rivaux. L'abonné, entendant cette réclame, se recueille et tente de ne rien perdre du fruit savoureux qu'on lui présente, mais il a beau se mettre à l'affut, scruter le sens, parcourir les lignes de haut en bas, et de bas en haut, tout est inutile—la lecture du chef-d'œuvre ne lui laisse qu'un bourdonnement dans l'oreille. Alors, repoussant le journal qui l'a trompé, il dit en levant les épaules : " Bah ! c'est de la poésie." Le jugement est irrévocable. Voilà un homme armé en guerre, dorénavant, contre tout ce qui a la forme du vers.

Nous en sommes là. En sortir est difficile. Aveugle serait celui qui voudrait inspirer tout-à-coup à la foule ce désir de comprendre les choses pour lesquelles il faut une vocation, un don spécial et que l'on n'apprécie qu'à l'aide de l'étude, de la patience et de la volonté. Autant vaudrait croire que tous les fils d'Adam sont capables de manier le pinceau comme Raphaël, ou le ciseau comme Phidias. Chacun son outil dans ce monde.

Cependant, il est permis aux poètes de chercher un grand auditoire. Si tout le monde n'écrit pas en vers—ce dont je ne jurerais pas—ne pourrait-on faire en sorte que la condamnation tombe moins lourdement sur les travaux de mérite—il y en a—coulés au bon moule des vers ? S'il y a de mauvais architectes et de tristes poètes, qui construisent à leur manière des maisons et des bouts rimés, ce n'est pas un motif pour passer avec indifférence devant les palais ou les livres des maîtres de l'art. Notre admiration devrait être d'autant plus empressée que les maîtres sont rares.

Un peuple doit connaître ses bons écrivains, car outre qu'il ne restera de nous—comme de tous les peuples qui nous ont précédés sur la terre—que les monuments de l'esprit, les plumes solides sont déjà un puissant secours placé par la Providence au service de nos intérêts nationaux. L'histoire nous révèle à chaque page le poids immense que pèse un petit groupe de penseurs dans la balance où sont déposées les destinées d'un peuple.

Continuant ma causerie avec le jeune homme en question, je disais : Ayez le respect de vos pensées, de la langue, de la forme, et n'écrivez que pour les connaisseurs. Ne vous préoccupez pas des ignorants. Acquérez de la force par l'étude et la réflexion, puis mettez au jour ! Rien ne résiste à celui qui travaille. Plus un poète est grand, plus on est certain qu'il a combattu.

Sans doute il est impossible d'opposer une digue aux flots envahisseurs des médiocrités. Il suffit que la véritable littérature ne soit pas noyée dans le torrent. Exerçons notre goût, afin de la discerner au milieu des mille productions de chaque jour.

De toutes les formes que revêt la littérature, c'est le vers, le langage cadencé et rimé, qui est le plus difficile à rendre à la perfection. Pourtant, on n'y songe guère. Le démon de la rime vous emporte et vous le suivez sans contrôle. Des gens qui n'oseraient pas écrire en prose se croient propres à toucher cet instrument qui ne donne ses mélodies et ses accords qu'aux âmes prédestinées. L'erreur ici vient du fond même de la nature humaine. Nous ressentons tous la poésie, ses charmes et ses extases. Rien de ce qui touche le cœur n'est étranger à aucun de nous. L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux, selon Lamartine. L'essence de notre être, ce je ne sais quoi, qui vit en nous et qui demande la parole à tout moment, semblent nous appartenir et penser pour le genre humain. A ce compte, nous sommes tous poètes. Merci à Dieu qui a mis en nous cette lueur de l'intelligence, cette sensation du monde idéal, ce besoin, pour ainsi parler, de vivre d'une seconde vie intime dans laquelle l'âme trouve un refuge et des consolations salutaires.

Ayez donc du courage. Que les débuts ne vous effrayent pas. Armé de fortes études, poursuivez votre chemin : vous atteindrez le but. Dieu a donné à chacun de nous des bras assez longs pour s'emparer du prix qu'il convoite légitimement. Vous êtes penseur, vous avez le talent des vers : travaillez : Débrouillez la grammaire, longtemps après avoir quitté le collège. Suivez les règles de la versification. Par ce moyen vous grandirez, et plus vous irez moins le travail vous paraîtra difficile. Un jour, vous ferez des tours de force en vous jouant ; l'improvisation même n'aura plus de secret pour vous. L'on n'improvise qu'à la condition d'être plein de son sujet et de posséder, par une longue pratique, l'art de dire brillamment et vite ce que l'on a pensé.

Vous parlez de la Société Royale et vous ne seriez pas mécontent d'y entrer un jour. Ce cercle, tout nouveau en Canada, désire en effet s'entourer des jeunes gens de mérite—les hommes de l'avenir. Soyez de ce nombre, et pour cela travaillez. Faites mieux que nous — car nous sommes de simples pionniers. Notre génération va bientôt disparaître. Préparez-vous à la remplacer. Rappelez-vous que pour être un poète, il faut beaucoup d'étude. Selon le mouvement du progrès universel, on exigera plus de vous que de la plupart d'entre nous. Rappelez-vous aussi que l'étude procure non seulement la supériorité, mais des jouissances que les paresseux ne goûtent pas—ce qui fait qu'ils sont doublement punis.

BENJAMIN SULTE.

LA SOCIÉTÉ ROYALE

Toutes les choses littéraires ont eu des commencements qui remontent plus loin en arrière qu'on ne le suppose à première vue. Nous avons assisté, il y a cinq ans, à la création de la Société Royale du Canada, mais celui qui observe doit se reporter bien au-delà de cette date pour reconnaître les origines de l'institution qui va nous occuper ici quelques instants.

Notre Société Royale est le développement d'un ancien état de choses ; la mise en forme de plusieurs éléments déjà actifs ; la fusion de divers corps, séparés les uns des autres avant 1881.

A Québec et à Montréal, " du temps des Français ", on cultivait le goût des lettres en petits comités. Les sciences mêmes avaient leur place dans ces réunions de l'esprit. J'ai raconté ces faits dans une brochure, sinon dans trois brochures. Passons au régime anglais. En 1777, un cercle littéraire se formait à Québec, et, pour la première fois, le public y était admis. Bientôt, une bibliothèque achetée par souscription ouvrit ses trésors aux lecteurs. A Montréal, le théâtre et la poésie se donnaient la main. De 1790 à 1812, la culture littéraire fit de notables progrès dans les deux villes. C'est aussi l'époque où le Haut Canada entreprit la publication de quelques journaux. Entre 1812 et 1830, Montréal publia plusieurs revues très bien faites. En 1827, lord Dalhousie se proclama patron de la Société Littéraire et Historique de Québec, qui existe encore. Québec avait des clubs ou cercles de discussion pour les amateurs. Un peu plus tard, naquirent dans plusieurs endroits du Bas-Canada des " Instituts ", où se réunissaient les amis de l'étude. Tous nos talents littéraires et politiques, de 1830 à 1860, ont fait leurs premières armes dans ces Instituts. A la Nouvelle-Écosse, Haliburton et Howe fondaient avec fruit des sociétés semblables. Vers 1850, les Instituts jouissaient d'une grande vogue dans la partie française du Canada. Toronto, Kingston et Bytown entrèrent alors dans le mouvement, parce que les crises politiques semblaient terminées, ou du moins suspendues pour longtemps.

Les Canadiens-Français avaient pris les devants ; depuis plus d'un demi-siècle, les conférences publiques étaient en faveur parmi eux, et ils publiaient des livres par douzaines.

Tout cela était de la semence pour la Société Royale.

Je me rappelle que, dans le cours des dernières vingt-cinq années, il nous est arrivé souvent de causer d'un projet d'unification de nos Instituts, afin de leur imprimer une action commune et plus progressive. Ce dont vous parlez aujourd'hui se réalisera un jour. Ce dont nous parlions en 1860, 1870, 1875 s'est exécuté en 1881. Nous avons su attendre... malgré nous.

En 1865, les cercles littéraires de Montréal, Trois-Rivières et Sorel étaient tombés. Ceux de Québec végétaient. Le gouvernement des deux provinces se transportait alors à Ottawa. L'Institut, assez prospère, qui existait en ce lieu, depuis treize ans, reçut pour renfort une dizaine d'employés publics, amateurs des études, écrivains pour la plupart, conférenciers, orateurs et administrateurs. Ottawa prit la tête du mouvement littéraire français. Lorsque notre Institut inaugura ses nouvelles salles, en 1876, il réunit une convention où se firent représenter tous les cercles de la province de Québec. Le projet d'une Académie y fut discuté. C'était la première fois que cette idée, en germe dans l'esprit de bien des personnes, prenait une apparence de réalité. Quatre ans plus tard, dans le même Institut, nous eûmes occasion de considérer de nouveau l'urgence du projet. Les uns voulaient une Athénée, d'autres une Académie, etc

Le 19 avril 1880, j'écrivis, dans le *Canada*, d'Ottawa, les lignes suivantes :

“ L'idée d'un congrès littéraire, en vue d'arriver à soigner notre langue et de déterminer la valeur de certains mots qui ont cours parmi nous, me paraît bonne. Il pourrait se faire que l'on trouverait étrange ou même déplacé, un projet qui tend à créer une Académie canadienne, plus ou moins sur le modèle de la fameuse Académie française, mais un moment de réflexion l'explique assez bien.

“ Les circonstances des deux fondations sont à peu près identiques. Lorsque, il y a deux siècles et demi, Richelieu voulut donner un corps aux réunions plutôt accidentelles que réglées, de quelques hommes de lettres, il traça, de concert avec ces derniers, le cadre ou le champ de leurs travaux : l'Académie devait épurer le vieux langage et repousser ou adopter les mots nouveaux que la pratique journalière introduit dans n'importe quelle langue. L'Académie devait être, et elle est restée, conservatrice de la langue française. C'est aussi le trait caractéristique des autres académies que l'Europe possède, mais où l'Académie française diffère de leur système, c'est quand elle travaille à enrichir son dictionnaire d'expressions nouvellement mises au jour par les besoins du temps ou qu'un long usage a consacrées. Parfois, elle se contente d'adopter un mot que tel écrivain de haute renommée a introduit sur la scène littéraire. Elle suit les développements des lettres françaises, tandis que les académies de partout ailleurs se

bornent à conserver et tâcher de faire respecter le langage créé ou perfectionné par quelques grands hommes—Shakespeare, le Dante, le Camoëns—ce qui ne leur réussit pas toujours parfaitement.

“ La conséquence directe du procédé de ces académies est de tirer une ligne de démarcation entre la langue du peuple, et celle de la classe des lettrés. Aussi a-t-on vu le français devenir la langue de la diplomatie et des savants de l'Europe : il possède les qualités de précision, de netteté et d'élégance—joint à ce qu'il est abondant et toujours neuf—qui lui permettent de se plier aux mille formes que la pensée, profonde, ingénieuse ou brillante, exige de ceux qui ont charge de la coucher par écrit.

“ Le plus sage est de se conformer à l'opinion de l'Académie française. Le respect pour ses décisions est universel. Tous ceux qui parlent français disent l'*Académie*, comme les catholiques disent l'*Eglise*, sans ajouter *française* ou *catholique*. Dans les deux cas, c'est l'institution par excellence. Un mot suffit pour la désigner.

“ En Canada, nous faisons à cet égard comme les autres Français. Ceci est bien. Cependant, il est un point sur lequel la législation de l'Académie n'opère plus—je dirai même deux points, savoir : les mots nouveaux particuliers à notre pays, et la négligence dans le langage parlé ou écrit.

“ En premier lieu, nous manquons ici d'autorité pour frapper cette curieuse et utile monnaie du langage que le peuple met en circulation et que le tribunal de l'Académie approuve ou rejette selon qu'il convient de le faire. S'il était possible d'assimiler nos situations, si nos deux pays étaient limitrophes, les mots canadiens seraient soumis à l'épreuve de la nation française, mais, à la distance ou nous sommes l'un de l'autre, et à cause des conditions si différentes de nos mœurs, climats, habitations, modes de gouvernement, etc., ni la France, ni l'Académie ne se préoccupent de nos besoins locaux. C'est à nous d'y pourvoir.

“ Ensuite, il y a le danger, déjà très visible, que notre langage ne dégénère en bredouillement, ou, encore, ne s'appauvrisse en perdant des expressions purement françaises, aussitôt remplacées par des barbarismes ou des anglicismes. L'Académie de Paris ne nous tirera jamais de ce mauvais pas. Veillons sur nous-mêmes ; les précautions doivent commencer chez nous.

“ Je trouve, par conséquent, que nous avons les meilleurs motifs pour constituer un corps, un parlement littéraire devant lequel seraient jugées les questions de ce genre qui nous intéressent directement, sans méconnaître en rien l'ancienne et grande Académie.

“ Cette dernière représente, si on le veut, le pouvoir impérial ; elle continuerait de se prononcer en vertu de ce droit acquis et respecté ;

notre Congrès ou Assemblée serait libre de régler ses affaires d'intérieur, de colonie, de membre détaché, de province. Est-ce cela ?

Suis-je bien compris ?

Soyons quelque chose comme les académies de Marseille, de Dijon, de Rouen, qui s'occupent des lettres et des sciences, et tout particulièrement de cette région de la France où chacune d'elles existe. Ne sommes-nous pas, à beaucoup d'égards, un démembrement de la France ? N'avons-nous pas des nécessités que notre ancienne mère-patrie n'éprouve aucunement ? Pourquoi donc serait-il ridicule (on a imprimé ce mot contre *mon* projet) de voir siéger un congrès canadien sur une question de langue, de belles-lettres, de technologie ou même d'art ? On disait bien, il y a cinquante ans, qu'il serait ridicule de voir siéger un parlement canadien qui se permettrait de travailler à la refonte de nos lois, à l'administration des finances, des travaux publics ! Toutes les sottises ont eu leur moment de vogue.

Le 20 avril, je publiais dans le même journal, la suite de l'article :

" Il ne faudrait pas nous effrayer de l'influence qu'exercerait un semblable Congrès. Vingt-cinq bonnes têtes canadiennes valent vingt-cinq bonnes têtes européennes, et même davantage lorsqu'il s'agit de choses essentiellement canadiennes.

" Il en serait des jugements prononcés dans ce Congrès comme de ceux de l'Académie française : libre à qui voudrait de n'en pas tenir compte.

" En ce moment, nous avons un certain nombre de mots à légaliser. Qui s'arrogera le droit de le faire ? Et, dans un tel cas, par qui ce droit serait-il reconnu ? Il est évident qu'une autorité quelconque est nécessaire.

" J'appelle autorité la réunion d'hommes compétents dans ces matières : les traducteurs officiels, les journalistes, les ingénieurs, les légistes, les professeurs, les écrivains en général. Il y a parmi nous deux cents personnes que l'on pourrait consulter et dont le vote aurait un poids décisif aux yeux des gens instruits.

" Un semblable tribunal ferait rire de lui, objecte-t-on. L'argument est singulier. Qui donc n'a pas le droit de rire ? Faut-il nous préoccuper de ce que pensent les ignorants et ceux qui ne travaillent pas ?

" Les éléments d'une Académie existent dans notre milieu. Fondons l'Académie.

" A quoi bon ?

" A préserver notre langue, à la compléter, à lui donner du ton, de la dignité, de la mesure, à la mettre, enfin, au niveau de la position de peuple éclairé que nous ambitionnons sur ce continent.

" Songeons-y bien, il ne nous reste pas un fort bagage d'éléments français. Nos coutumes, nos fêtes, nos maisons, nos habits, nos

sociétés, tout cela est anglo-américain. La religion qui, autrefois, nous séparait de la masse des peuples parlant la langue anglaise, n'est plus une sauvegarde : les Irlandais, arrivés depuis quarante ans, sont catholiques eux aussi, mais ils parlent anglais, ont les mœurs anglaises, et ne vous aiment pas ; ils nuisent, plus qu'ils ne servent, à notre nationalité.

“ La langue est aujourd'hui notre seul rempart solide—encore est-il ébréché par endroits.

“ Déjà nos artisans ont oublié les noms français de leurs outils ; ils n'ont pas appris à nommer dans leur langue les outils inventés depuis que la France s'est retirée de nous. Les termes anglais règnent en maîtres. Ce n'est pas tout le monde qui va se charger d'y porter remède. Tout le monde, ce n'est personne, au lieu que le moindre tribunal peut agir et se faire écouter.

“ Nos ingénieurs ne savent à quel saint se recommander pour écrire en français des expressions dont l'équivalent n'est pas connu de la France, et ne le sera probablement jamais, attendu que l'objet auquel elles s'appliquent n'y existe pas ou s'y rencontre avec des modifications marquantes. Les mots canadiens, inventés pour traduire ou rendre ces termes anglais, devraient avoir droit de cité dans le dictionnaire canadien. Mais ce dictionnaire, qui le fera et qui le revêtira du prestige de rigueur ? Tout le monde, dites-vous. Alors, personne.

“ Dans toutes les branches de l'administration publique, dans les industries, dans les arts libéraux, dans le commerce, nous sommes serrés entre des mots qui s'imposent et l'Académie française qui ne les reconnaît pas. Légitimons. Ces mots sont de nous ; ils sont à nous ; signons-leur des actes de naissance. Droit de paternité, ni plus, ni moins ; usons-en !

“ Avez-vous remarqué que le dictionnaire de l'Académie, celui de Bescherelle, celui de Littré, et d'autres, sont, aux trois quarts, remplis de citations dans lesquelles figure le mot qu'il s'agit d'expliquer ? Les auteurs de ces bouts de phrases font loi. Je veux bien le croire, mais à quel titre ? Parce qu'ils ont donné cours au mot en question, soit en le créant, soit en l'adoptant. Eh bien, et nous ? Nous avons aussi créé et adopté des mots ; il ne peut y avoir de mal à ce que nous les prenions au sérieux, d'autant plus que les étrangers ne feront certainement pas cette démarche pour nous.

“ Procéder comme je le demande ici, ce serait fortifier notre langue qui s'efface de jour en jour dans les sphères administratives. Ce serait la relever, car nous sommes rendus à ce degré où en sont les langues dites “fixées,” langues mortes qui ne cessent de diminuer leur vocabulaire et de perdre de leur importance, tandis que les langues vraiment vivantes persistent dans leur évolution, s'agrandissent, suivent le

mouvement de l'intelligence et tiennent tête à l'univers pensant. Témoins : l'anglais et le français de nos jours, qui vont se transformant, et qui s'emparent de toutes les conquêtes de la civilisation, lorsque celles-ci peuvent être utiles à l'Europe.

“ Fortifions notre langue de la même manière. Ce qui est bon de l'autre côté de l'océan, doit, sous ce rapport, être bon pour nous.

“ Le danger est pressant. Si nous n'y prenons garde, notre langue sera chassée de la haute administration, avant quinze ans. Tout se réunit contre elle—et rien ou presque rien en sa faveur—par suite de notre indifférence.”

Mon troisième article est du 21 avril, dans le même journal :

“ Soignons notre langue, ai-je dit. Ceci est une grosse question. Nous sommes tous coupables—coupables à un tel point que ce serait choquer la population entière que de lui dire son fait là-dessus. La vérité blesse.

“ Notre congrès littéraire exigerait de ses membres et de ceux qui, de près ou de loin, seraient en relation avec lui, la connaissance de la grammaire ; même un certain respect pour l'orthographe, et autres bagatelles, comme la propriété des termes et la mesure des phrases.

“ Quelle révolution s'opérerait dans le pays, si nous parvenions à gagner cela—rien que cela !

“ Dans l'ordre de la cacophonie, de l'incorrection et de la dislocation, notre littérature atteint parfois le sublime. Vingt années de paresse et de lecture de romans nous ont amené là. C'est à se ronger les poings quand on songe aux hommes instruits de l'Europe qui ont occasion de nous lire.

“ Il y a quarante ou cinquante ans, nos écrivains étaient peu nombreux ; ils ne maniaient pas la plume pour la gloriole ; par suite, ils se donnaient la peine—si c'est une peine—d'apprendre le français.

“ Aujourd'hui, une phalange de jeunes gens inonde nos journaux et nos revues, fait des brochures, des livres, pose devant les lecteurs avec toutes sortes d'airs, sans connaître ni la syntaxe, ni l'emploi des mots, ni les grâces du langage.

“ L'étude n'est plus à la mode. Si des négligences impardonnables sont signalées quelque part, l'auteur se croit réhabilité en disant que la langue française est difficile à apprendre. Excuse de paresseux.

“ La paresse n'a pas d'excuse. On peut être jeune, manquer d'expérience, mais comme disait Talleyrand, c'est un défaut dont on se corrige tous les jours. Corrigeons-nous par l'étude et l'application. Cette langue française, si noblement parlée en Europe depuis plus de trois siècles, ne devons-nous pas la respecter et nous en montrer fiers ? Qui de nous voudrait la déshonorer ? C'est pourtant ce que l'on fait, sans y penser, je veux le croire.

“Le mal est grand. Il se propage. A part les prosateurs qui jargonnent, il y a les versificateurs qui tentent de passer pour poètes sans avoir appris ni les simples règles de la versification ni la grammaire. Que devenons-nous ainsi aux yeux des étrangers? Un peuple... drôle.

“Pour revenir à mon point de départ, je dirai que l'Académie française n'a pas de contrôle sensible sur notre manière de parler, d'étudier et de comprendre l'esprit français. Si le remède à nos maux ne se trouve pas parmi nous, notre langue périra ou au moins s'amouindra faute de respect.”

Ces trois articles attirèrent un instant l'attention de la presse française de la province de Québec—et je fut blâmé, même moqué.

En réponse, j'écrivis quelques lignes, disant que cinq années ne s'écouleraient pas sans voir naître une organisation ressemblant à mon projet.

Un an s'écoula. Le 29 avril 1881, MM. John Campbell, P. J. Darcy, professeurs à l'université McGill et moi, tous trois représentant l'Institution Ethnographique de France, nous nous rendîmes à la gracieuse invitation du marquis de Lorne, qui est membre de l'Institution et nous eûmes une longue causerie sur les lettres, l'histoire et les sciences. Le marquis fut frappé de mon projet d'unifier les Instituts canadiens-français, mais il me dit qu'il y pensait aussi et qu'il désirait y faire entrer les Anglais. Je lui signalai que pour l'histoire et les sciences, c'était possible, mais que pour la littérature il fallait des branches distinctes. Il le reconnut avec empressement. Le marquis de Lorne ferait sa marque n'importe où s'il n'était pas marié à une princesse. On a trop pris l'habitude d'attacher à sa position dans la famille royale les mérites qu'il possède réellement. J'ai le droit de juger un homme que j'ai vu à l'œuvre.

Etant allé à Québec, l'été de 1881, le marquis parla de son projet—aussitôt la presse y applaudit. Mes cinq années se raccourcissaient.

Le marquis de Lorne avait rencontré à Québec M. Faucher de Saint-Maurice et une correspondance s'était engagée entre eux. A la date du 25 juin 1881, le marquis écrivait à M. Faucher : “ Dans la nouvelle Union Littéraire, il y aurait quarante sièges, dont dix occupés par des Canadiens-Français, lesquels dix nommeraient leurs membres. Ou, si l'on veut, tous les membres (40) voteront sur le choix d'un sociétaire, mais dans le cas de l'élection d'un membre de langue française chaque membre français aura trois voix. Ou encore, d'après le chiffre de la population, le nombre des Canadiens-Français serait fixé à dix ou quinze et ce nombre servirait de pivot comme pour le choix des membres de la chambre des Communes. J'aimerais à voir la presse discuter ceci.”

Mon congrès ridicule prenait de la mine. Le 13 juillet, le rédacteur

de *l'Événement* me demanda un article sur ce sujet. Je lui passai mon travail imprimé dans le *Canada* quinze mois auparavant. Il le reproduisit en entier dans ses numéros des 21 et 22 juillet, avec cette note de moi : "Le présent article a été publié il y a quinze mois et a été fort mal accueilli par la presse. J'ai répondu que cinq années ne s'écouleraient pas sans voir naître une organisation de cette nature. Je le répète aujourd'hui avec d'autant plus de confiance que le projet conçu par un haut personnage et mentionné depuis quelques semaines dans nos journaux, tout en embrassant beaucoup plus que le mien, a été salué d'un véritable feu-de-joie."

M. Faucher avait courageusement dit au gouverneur-général que nous demandions notre part des nominations et que sans cet accord nous n'accepterions rien. La presse, invitée à parler, ne dit rien d'utile. Le sentiment général était hostile au projet. Pourquoi? Personne ne l'a expliqué. Un journal de la ville de Québec, résumant l'opinion la plus répandue, déclara que c'était l'académie de M. Sulte— et il tourna l'affaire en ridicule. D'autres journaux trouvèrent que le projet était précoce, mais qu'il avait du bon.

Le grand parc national des Américains—*the Yellow Stone Park*—s'ouvrit, l'automne de 1881. Le marquis de Lorne assista à la célébration. Le 6 octobre, il télégraphia de Wyoming, à M. Faucher de St-Maurice, Québec : "Venez chez moi le 15. Vous serez mon hôte. Je désire vous consulter sur une affaire de première importance. Répondez-moi à Winnipeg."

M. Faucher était en mer, revenant de France. Les deux hommes se rencontrent à Québec quelques semaines plus tard. C'est M. Faucher qui m'a fait voir cette correspondance entre lui et le gouverneur.

Le 4 novembre 1881, le marquis de Lorne partit d'Ottawa pour l'Angleterre. Il revint le 23 janvier 1882. Aussitôt, les négociations reprirent au sujet de l'académie proposée. Mais dans l'intervalle de son absence du Canada, une conférence eut lieu à Montréal, au collège McGill, sous les auspices de sir William Dawson—et en cette occasion M. Faucher soumit une liste d'auteurs canadiens-français susceptibles de devenir membres de la nouvelle société. J'y vois les noms de Garneau, DeCelles, Tassé, Taché, Bourinot, de Boucherville, Buies, Lemoyne, Gingras (l'abbé), Lemay, Poisson, Legendre, Dick, Bois, Deguise, Fiset, Marchand, Evanturel, Chapman, Fréchette, Chauveau, David, Lareau, Bourassa, Royal, de Cazes, Routhier, Bégin, Paquet, Marmette, Casgrain, Bender, Dunn, Montpetit, Fabre, Verreau, Provancher (l'abbé) Laflamme, Bédard, Tanguay, Renault, Lécuyer, Baudry, Hervieux, Girouard, Loranger, de Bellefeuille, de Montigny, Villebon, de Lorimier, Trudel, Pagnuelo, Marceau, Prendergast, Bailiargé, Désaulniers, Sulte.

Sir William Dawson écrivait, le 3 février 1882, à M. Faucher : “ Le gouverneur désire vous consulter, ainsi que les autres présidents des sections, sur l’opportunité de nommer membre certaines personnes et sur l’apropos de permettre à la société, une fois organisée, d’augmenter le nombre de ses membres. Je pense que vous et M. Lemoine, vous accepterez notre arrangement, pourvu que les sections soient convenablement représentées.”

C’est avec MM. Faucher et Lemoine que le gouverneur a négocié les préliminaires de la création de la Société Royale. Il est bon de le savoir. Ces deux messieurs ont maintenu les droits de la section de langue française et combattu tous les projets qui pouvaient nous être désavantageux. M. Faucher a surtout coupé dans le vif des propositions soumises par les autres nationalités. Il s’est tenu sur la brèche et n’a pas lâché pied un instant.

Le 11 février 1882, les mots “ Société Royale ” sont prononcés pour la première fois dans la correspondance que j’ai sous les yeux. Le gouverneur propose de former des divisions au lieu de classes. Chaque division serait composée de deux sections. D’abord : la première division, première section, ou la littérature, se formerait de la littérature française, comprenant l’histoire et l’archéologie. La seconde section, division, toute pareille, serait de langue anglaise. La deuxième division prendrait les sciences, divisées en deux sections : 1^o mathématiques, physique et chimie ; 2^o géologie et biologie.

On proposait pour présidents de la première section MM. J. M. Lemoyne et Faucher de St-Maurice ; seconde section, Dr Wilson et Goldwin Smith ; troisième section Dr Selwyn et Dr Lawson ; quatrième section, en blanc. Président général : sir William Dawson ; vice-président : l’honorable P. J. O. Chauveau. Par la suite, les officiers de sections devaient être élus au scrutin, par les sections, indépendamment les unes des autres. Quant aux officiers généraux, ils seront élus au scrutin par tous les membres réunis.

Le nombre des membres de chaque section ne devait pas dépasser vingt, toutefois ajoutait-on la Société lorsqu’elle sera en activité, pourra augmenter ce nombre. Son Excellence fera la première convocation, après quoi la Société se gouvernera par elle-même.

Outre les personnes qui ont publié des mémoires ou des travaux de mérite, on peut appeler comme membres ceux qui ont rendu des services éminents à la littérature et aux sciences au Canada—mais les auteurs d’ouvrages originaux doivent avoir la préférence.

Il est entendu que les membres peuvent soumettre des travaux de personnes étrangères à la société, sur le pied de leurs propres écrits. Il faut dresser sans retard la liste des quatre-vingts membres.

Vers ce temps, la presse commençait à aller aux nouvelles et à

publier des petites notes sur l'organisation d'une grande société littéraire et scientifique, mais tout cela était incohérent. Pour ma part, j'ignorais absolument ce qui se passait dans les entrevues tenues à Montréal et à Ottawa, et je cherchais vainement à comprendre ce qu'en disaient les journaux.

Durant les mois de février et mars 1882, le comité finit par arrêter un projet au gré de tous les partis. M. Faucher s'opposait à l'augmentation de quarante membres jusqu'à quatre-vingts. " Dans le cas où la chose se ferait, ajoutait-il, je veux la prépondérance de la race canadienne-française. Mes compatriotes sont ici à la tête du mouvement littéraire ; leur influence ne peut être mise de côté." Il avait dressé une liste d'une centaine de Canadiens-Français " ayant tous droit au titre honorable que Votre Excellence veut bien leur donner. Je n'oserais prendre sur moi de les désigner par ordre de mérite." Un peu plus tard, le 18 février M. Bourinot ayant accepté les fonctions de secrétaire-général, M. Faucher lui écrivit qu'il préférerait que l'on offrit la présidence de la première section à un autre que lui. En même temps, il soumet dix noms pour former cette section, avec l'entente que si la société s'élève à quatre-vingts membres, il y aura place pour dix autres dans la section française. " Soixante membres, dit-il, devraient être suffisants. Une société comme celle-ci gagne à être restreinte. Plus le nombre qui la compose est petit, plus l'admission y est facile, plus grand devient son prestige." Voici la liste qu'il soumet :

" L'abbé H. R. Casgrain, docteur ès-lettres, auteur de *l'Histoire de l'Hotel-Dieu* de Québec ; des *Légendes* et d'un volume de poésies, etc.

Joseph Marmette, auteur de *l'Intendant Bigot* ; le *Chevalier de Mornac* ; *François de Bienville*.

Benjamin Sulte, auteur de *l'Histoire des Trois-Rivières* ; *Mélanges Littéraires*, *Les Laurentiennes*, etc.

Louis Fréchette, lauréat de l'Académie française, auteur de *Mes Loisirs* ; *Fleurs Boréales*, etc.

Oscar Dunn, auteur de *Dix ans de Journalisme*.

L'abbé Bégin, auteur de *L'Infaillibilité des Papes*.

L'honorable A. B. Routhier, docteur ès-lettres ; auteur des *Causeries du Dimanche* ; *En Canot*.

Pamphile Lemay, auteur de la traduction d'*Evangeline* ; *Une Gerbe, le Pèlerin*.

Alfred Duclos de Celles. Celui-ci a beaucoup écrit dans nos revues et dans nos journaux sur l'histoire du Canada et notre littérature. C'est une de nos plus fines plumes ; je crois qu'il serait une précieuse acquisition pour la Société Royale du Canada. Dans le cas où un livre serait une condition *sine qua non* pour arriver à la Société, je

proposerais le nom de M. Paul de Cazes. auteur de *Notes sur le Canada.*"

Le 22 février, Sir William Dawson écrivait à M. Faucher d'augmenter le nombre de ses candidats jusqu'à vingt, puisque la section de littérature anglaise irait jusqu'à ce nombre ; on devait s'en tenir aux auteurs qui avaient publié des livres. M. Chauveau prenait place dans la première section et il soumettait les noms suivants :

M. l'abbé E. A. Méthot, recteur de l'Université Laval.

Mgr Raymond, de Saint-Hyacinthe.

L'Honorable Hector Fabre (proposé aussi par M. LeMoynes).

L. W. Marchand, de la Société Historique de Montréal.

L'abbé Cyprien Tanguay, auteur du *Dictionnaire Généalogique* (proposé aussi par M. LeMoynes).

Le professeur Bibaud, de Montréal, à titre d'historien.

Le révérend M. Guoq, de Montréal, pour ses études sur les langues sauvages.

M. H. J. B. Chouinard, président de l'Institut Canadien de Québec.

M. L. J. C. Fiset, pour ses poésies.

M. Edmond Lareau, auteur des *Mélanges* et de l'*Histoire de la Littérature Canadienne.*

L'honorable Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction Publique de la province de Québec, services distingués.

Napoléon Bourassa, auteur de *Jacques et Marie*, et autres esquisses historiques.

J. C. Taché, divers ouvrages sur le Canada.

Joseph Tassé, auteur des *Canadiens de l'Ouest.*

Le 24 février, sir William Dawson, répondant à MM. LeMoynes et Faucher, disait que le chiffre de vingt membres de la première section comprendrait les littérateurs, les historiens et les archéologues, mais qu'il serait peut être à propos de ne pas remplir ce nombre immédiatement. De plus, disait-il, "je mentionnerai avec plaisir au docteur Sterry Hunt le nom du capitaine Deville pour sa section. Entendez-vous avec M. LeMoynes pour un choix définitif de noms. On pourrait placer dans la section des sciences MM. l'abbé Laflamme et J. C. Taché. MM. l'abbé Verreau et Joseph Tassé sont sur la liste acceptée en décembre dernier. Je vois que notre projet a été publiée dans le *Chronicle* de Québec ; je le passe à la *Gazette* de Montréal."

M. Chauveau, soumit deux autres noms : MM. P. J. Jolicœur et l'honorable Joseph Cauchon.

Le 2 mars, MM. Faucher et LeMoynes donnaient la liste des vingt noms choisis par eux. Le 6, M. Faucher, ayant reçu vingt blancs de convocation du marquis de Lorne, les adressait aux futurs membres de la première section.

J'ignore si quelques-unes de ces personnes ont refusé l'invitation et ont été remplacées par d'autres.

Il est certain que vingt membres ont accepté de confiance, très peu de jours après avoir été consultés.

Le 25 mai 1882, les quatre sections s'assemblaient au parlement, à Ottawa.

Le fonctionnement de la Société est réglé par un système simple et efficace. Il y a réunion générale dans une même salle, chaque fois qu'il s'agit des intérêts généraux du corps. A part cela, les sections délibèrent et travaillent séparément dans leurs chambres. Les travaux approuvés pour la publication sont imprimés dans la langue de l'auteur. Nous sommes vingt-six Canadiens-Français sur un total de quatre-vingts membres, c'est-à-dire vingt dans la première section et six dans les sciences. En de certains moments, les branches anglaise et française qui s'occupent d'histoire se fondent ensemble.

L'ordre des séances est prévu par des règlements et tout marche avec beaucoup d'harmonie et de rapidité. Le gros volume que nous publions chaque année est préparé en quatre jours.

Si la Société Royale est en progrès sur les anciens Instituts ; si en 1886 elle est plus avancée qu'elle ne l'était en 1882, il n'en est pas moins vrai qu'il lui reste beaucoup à faire pour atteindre son but, qui est l'avancement des lettres et des sciences.

Constatons, néanmoins, que la partie scientifique est la plus remarquable. Ses découvertes ont déjà attiré l'attention de l'Europe. C'est un honneur pour notre pays. Les classes instruites du vieux monde ont été surprises de voir de pareils écrits sortir de la jeune Amérique. Sir John A. Macdonald dit que, lors de son dernier voyage en Angleterre, les sommités de la science lui ont fait compliment de nos succès en ce genre.

Il sera plus difficile aux sections de littérature de se faire accueillir au delà des mers, car la France et l'Angleterre n'ont plus rien à apprendre sous ce rapport, tandis que nos plumes sont bien novices, bien lourdes parfois ! Mais ce qui ne nous attirera point de réputation au dehors suffit pour accomplir une certaine somme de progrès chez nous, en inspirant de l'émulation à nos écrivains, poètes et prosateurs, et en les invitant à soigner leur style.

Dans l'étude de l'histoire du Canada, nous avons le champ libre. Les Européens ne feront jamais qu'emprunter de nous. Cette partie offre donc plus d'attrait que l'autre, et elle n'est pas moins nationale et utile.

Je ne sais si nous avons procédé avec avantage, jusqu'à présent, dans les travaux soumis à la Société pour éclairer les points obscurs de notre histoire. En livrant les membres à leur initiative individuelle,

ceux-ci produisent des articles de revue ou des chapitres de livres, mais qui n'ont qu'un rapport lointain entre eux. Le choix d'un nombre indiqué de questions controversées, ou d'une période de l'histoire, d'un groupe quelconque de faits peu expliqués, que chacun serait appelé à traiter aux mêmes séances, me paraît plus propre à mettre de fortes études devant le public. Ce serait, ou une œuvre collective, ou des pièces détachées portant le nom des auteurs, et qui se placeraient côte à côte dans le volume annuel. Il serait bon, aussi, d'ouvrir la porte plus large à la critique, avant que de nous imprimer. Nous sommes trop enclins à fermer les yeux sur les défauts des productions de nos collègues.

En attendant une décision sur ce sujet, nous discutons, en comité, des points d'histoire fort curieux et qui, un jour, seront traités par quelques-uns de nous. Certaines questions ne manquent pas d'intérêt, par exemple, celle-ci : quelles sont les sources de renseignement que l'historien doit citer ? Dire avec un critique de ma connaissance qu'il faut tout citer, c'est demander une bibliothèque au bas de chaque page. Je crois que l'on peut s'accorder sur les conditions qui suivent : 1^o citer les sources manuscrites ; 2^o les livres devenus rares ; 3^o les passages des livres connus généralement mais qui se trouvent tellement placés qu'on ne les découvrirait que par hasard. Pour ce qui est des volumes imprimés, renfermant un index, et faciles à se procurer, pas n'est besoin de les mentionner—et c'est le plus grand nombre.

Quand un fait historique se présente, il est préférable de se servir du texte du plus ancien auteur qui en a parlé, quitte à le comparer avec ceux qui l'ont suivi.

Tant de choses sont restées incomprises dans notre histoire écrite que la tâche de les débrouiller appartient plutôt à un corps constitué qu'à un seul homme, ou à dix écrivains isolés. Je suis persuadé que les discussions qui se produisent constamment dans les séances des deux premières sections de la Société Royale, auront à cet égard de bons résultats.

Un journal demande pourquoi on a réuni en une seule institution quatre sociétés si distinctes les unes des autres. Il oublie sans doute que le fameux Institut de France est formé de cinq organisations et qu'il n'en fonctionne que mieux.

On se plaint de ce que certaines personnes ne font point partie de la première section. Le fait est que nous avons beaucoup plus d'écrivains que les Anglais, mais le nombre des membres de chaque section étant limité à vingt, il n'y a pas de place pour tous nos auteurs.

Les conférences données, de temps en temps, par les Instituts ou cercles littéraires des villes de la province de Québec ont été mentionnées comme ayant autant d'importance que les assemblées de la Société

Royale. Erreur. Celui qui parle devant un auditoire mêlé n'a presque jamais la faculté d'approfondir une question. Il lui faut mettre les points sur les *i*; expliquer les moindres détails; en un mot, faire l'éducation de ceux qui l'écoutent. Par contre, à la Société Royale, l'argumentation se déroule en présence d'un petit nombre de personnes instruites et par là même bien préparées, qui comprennent à demi-mot. Il reste au conférencier plus de temps pour creuser le sujet et en toucher les endroits difficiles. Un avocat ne plaide pas devant la Cour Suprême de la même manière que devant une cour de second ou troisième ordre—parceque l'auditoire y est beaucoup plus relevé. En vingt minutes, il expose ce qui lui prendrait deux heures dans les petites cours—surtout s'il y a des jurés!

Quel devoir incombe à la branche purement littéraire de la section française?

Il y en a plus d'un. Le principal, à mon humble avis, est la composition d'un glossaire de la langue que parlent les Canadiens-Français.

Répondre par un signe négatif aux gens qui affirment que nous avons un patois, ce n'est pas répondre. Le mot que l'on nous reproche est français ou ne l'est pas. Donnons-en la preuve. Pour cela, il faut un livre que tout le monde aurait sous la main et qui réglerait la dispute instantanément. Faisons ce livre. Il en coûterait peu de travail pour le préparer. Mais ici, vingt têtes valent mieux qu'une seule cervelle. Distribuons-nous la besogne. Relisons les ouvrages des seizième et dix-septième siècles. Les bons auteurs de ces temps reculés sont remplis de mots et d'expressions que la France ne reconnaît plus, que nous avons conservés, qui sont nets et clairs, et que tout écrivain peut employer sans rougir. Servons-nous de ces vieilles armes restées dans l'oubli. Les auteurs que la France acclame aujourd'hui sont heureux d'en retrouver quelques pièces et d'en faire parade. Nous possédons tout l'arsenal! Ceux qui les regardent comme des créations canadiennes ignorent la littérature du passé. Rajeunissons la langue, étudions nos forces, composons un vocabulaire de ces raretés respectables et utiles encore. La couche des expressions nouvelles est tout ce qui paraît aux yeux du vulgaire. Vite! un coup de charrue, retournons le sol, et l'on parlera avec admiration de notre "patois." Si Jacques Cartier, Marot, Melais de Saint-Gelais, Montaigne, Rabelais, Thevet, Jean Alphonse, Ronsard, Bertaud, Desportes, Lescarbot, Champlain, Sagard—et d'autres—étaient encore de ce monde, ils plaideraient notre cause. Agissons à leur place. Travaillons pour nous-mêmes! Qu'un bon et savant ouvrage, œuvre collective de vingt ou trente Canadiens, expose la langue du Canada français. Ah! il n'est pas malaisé de se défendre lorsque l'on possède de semblables ressources—mais il faut vouloir s'en servir.

La préoccupation constante de l'Académie française est d'établir le dictionnaire de la langue. Dans l'Institut de France c'est sa part de labeur. Pareillement chez nous, l'objet de la première section de la Société Royale devrait être l'examen de la langue des Canadiens-Français. N'ayons pas peur des comparaisons. Il y a autant de mérite à démontrer l'origine, l'exactitude et l'apropos d'une expression canadienne qu'à définir un terme mis dans la circulation à Paris ou ailleurs. L'Etat ne nous fait pas de pension en retour de ce travail, mais notre intérêt national l'exige de nous. N'est-il pas temps de nous débarasser de l'accusation de parler patois ?

Le désir d'encourager les jeunes écrivains par quelque marque tangible a souvent occupé la section française. Comment y parvenir sans argent ?

Le plus facile serait de décerner un parchemin au meilleur travail de l'année. Je ne fais que signaler ce point. L'heure n'est peut-être pas encore venue de nous en occuper.

Somme tout, personne dans la Société Royale ne songe à trancher du savant ou du prince. Il faut plutôt nous plaindre que de nous traiter de gens prétentieux. Nous entrevoyons un monde à soulever. Ceci fait notre position bien humble.

Nous ne regrettons pas d'avoir accepté l'offre de nous mettre au travail. L'espérance de donner commencement à des œuvres durables nous anime tous. Paris, ni l'Institut de France ne se sont fait en un jour. Nous consentons à payer de notre bourse, au lieu de recevoir une subvention de l'Etat. Tout ici est sacrifice de notre part. Ceux qui nous jalouent en feraient-ils autant ?

Si vous voyiez avec quel calme se tiennent nos séances, et combien peu de vanité on y déploie, vous comprendriez que nous ne cherchons pas à jouer le rôle de grands personnages. Chacun connaît la faiblesse de son voisin et la sienne propre—mais il fallait commencer ! —il en résulte une confraternité touchante, un accord admirable. Nous nous aidons les uns les autres, parce que nos désirs tendent vers le beau, le bien, l'utile—l'agréable même. Depuis vingt-cinq ans que je suis officier de cercles littéraires sans discontinuité, je n'ai jamais vu autant d'union et de complaisance mutuelle que dans la Société Royale.

Je voudrais voir notre jeunesse se porter du côté des études. Les lettres sont à la fois un doux passe-temps et une source de prospérité, par les connaissances utiles, indispensables, honorables, pratiques enfin qu'elles nous procurent. L'étude est comme l'armure des anciens chevaliers qui couvre tout son homme de pied en cap.

Les membres de la Société Royale pensent plus aux autres qu'à eux-mêmes. Ils préparent l'avenir. Dans vingt ans, cette institution brillera pour notre avantage comme peuple. Nous serons oubliés—n'ayant rien fait que de fonder l'édifice.

BENJAMIN SULTE.

LE TORTICOLIS

Sur les bords du fleuve Saint-Laurent, il y a une ville qui porte le nom des Deux-Grèves, un endroit paisible où l'existence est uniforme, la vie à bon marché, les aspirations des gens restreintes, et les grandes fortunes aussi rares que la pauvreté. Tout le monde se connaît, de père en fils, depuis plus d'un siècle, car les familles nouvelles, étrangères, les pièces de rapport en un mot y sont inconnues. La bonhomie, la familiarité douce, la confiance, l'honnêteté habitent ce milieu qui ne cherche pas à faire parler de lui. Les commerçants y font des affaires quand il s'en présente ; ils ne courent pas après. Les avocats et les notaires accueillent comme d'aimables visiteurs ou comme des parents affectionnés les clients qui vont les voir. Une petite banque s'est ménagé un tout petit bureau dans un coin de la ville. Chacun ayant de quoi vivre, il ne s'y fait aucune entreprise hasardeuse. La municipalité n'a pas de dettes—et cependant elle se paie le luxe d'améliorer sa ville d'année en année, de la rendre plus jolie, plus confortable, plus saine, moins négligée, moins primitive sous la forme matérielle.

A côté de quelques personnalités un peu bruyantes il y a nombre de bons pères de famille, anciens marchands, notaires retirés, tailleurs enrichis, qui vivent de leurs rentes et qui savent vivre. Ceux-là composent la classe des bourgeois, la première de la ville.

Or donc, l'un de ces excellents citoyens partait pour la France, un soir de printemps, année 1881. Il avait conçu un programme de six mois. Le club Saint-Hubert lui donna un dîner dans les règles. *L'Harmonie* fit résonner ses cuivres sous ses fenêtres. Le poète de la localité lui consacra dix stances émues.

Ses lettres, adressées de Rouen, Nantes, Saint-Malo, Paris, Lyon, circulèrent dans les familles et au club. Faute de journal on ne put les imprimer. Bien sûr, je ne suis pas né dans cette ville !

Euclide Moreau, voyageant à quinze cents lieues, occupait sa ville natale, à peu près comme Jules César conquérant la Gaule faisait parler de lui à Rome.

Le retour d'Euclide fut un apothéose. Il avait vu, il racontait, il se livrait tout à tous. Aimé, adulé, persuadé lui-même de la valeur qu'on lui prêtait, ses jours s'écoulaient dans les fêtes et les compliments de bon voisinage. Il régala ceux qui, au départ, lui avait tenu la serviette.

—C'est possible, en effet.

Sa discrétion, qui était grande, ne l'empêchait pas quelquefois de mentionner qu'il avait vu Gambetta, à la tribune, bien entendu, ou qu'on l'avait présenté, en chemin de fer, à un peintre célèbre, ou encore qu'il s'était rencontré avec des Canadiens de distinction, chez le comte de Mun et M. Baudry d'Asson. C'étaient là des souvenirs précieux. Le marquis de Saffray de Mézy l'avait entretenu du Canada. S'il eut été un tant soit peu "faiseur" il eut pu se permettre bien des racontars, mais c'est un homme juste et mesuré en tout.

* * *

Le samedi, 30 septembre 1882, un étranger sonna à la porte d'Euclide et remit à la servante une carte libellée comme suit :

Le Comte Henri de Beugnot

Secrétaire

de l'ambassade de France

à Londres.

Moreau venait de rentrer d'une promenade en ville. Il lut avec surprise le morceau de carton.

—Secrétaire d'ambassade, diantre !

Et il courut à la salle où le visiteur attendait.

Un beau grand garçon de trente ans se leva en le voyant venir, salua avec un certain air de connaissance, et parut aussitôt un peu gêné du calme de son hôte. Celui-ci l'examinait.

Tenue correcte, simple, de bon ton ; une physionomie de charmeur ; des manières dignes.

Moreau lui avait rendu son salut tout en cherchant à rappeler ses souvenirs, car il comprenait vaguement que sa mémoire se trouvait en défaut.

L'étranger lui tendit la main en souriant. *

—J'espère que votre santé est toujours excellente et que vous avez oublié le mal de mer.

—C'est donc que vous me connaissez ! exclama Euclide en écarquillant les yeux.

—Vous ne me remettez pas ? Nous étions ensemble, l'an dernier, sur le bateau qui nous conduisit de Calais à Douvres.

—Je vous ai été présenté par monsieur Plumare, le journaliste.

—Tiens ! ça me revient maintenant. Eh oui ! Comment se porte-t-il monsieur Plumare !

—Aux dernières nouvelles, il était en passe d'être nommé député.

—C'est fort joli. Un assez jeune homme, après tout. Dites-moi, quel bon vent vous amène ?

—Le seul plaisir de vous revoir, monsieur Moreau. Envoyé en mission à New-York, j'ai terminé ma tâche et je retourne par le Canada. Deux jours d'arrêt au Deux-Grèves, à cause du dimanche, et je file vers Londres *via* Halifax.

—Ah non, par exemple ! Vous ne partirez pas si tôt. Les Canadiens sont plus hospitaliers que cela.

En son fors intérieur, Euclide se disait : " Je montrerai ce comte à mes concitoyens ; il ne faut pas qu'il parte auparavant ; je ne le laisserai pas même retourner à l'hôtel."

Le secrétaire d'ambassade, rempli de politesse, parut charmé de la réception, mais il observa d'un ton ferme ;

— C'est que j'ai des affaires qui m'attendent.

— Des affaires... Bien... Voyons... Coupons au plus court : installez-vous chez moi aujourd'hui et demain. Ma femme en sera ravie. Nous avons un déjeuner au club lundi matin ; c'est le départ des chasseurs, nos Saint-Huberts, vous les connaissez. Ce déjeuner sera une double fête, à cause de vous. Nous boirons à votre heureux voyage. C'est comme si nous vous avions prévu. Vous acceptez. C'est dit.

—Assurément, voilà qui est aussi facile qu'agréable, mais je crains d'abuser.

—Avec moi, avec nous ! Jamais ! Vous êtes ici chez vous. Je vous garde, nous vous gardons, monsieur le comte.

Après quelques paroles, le visiteur céda de bonne grâce.

Moreau avait prononcé emphatiquement les mots : " Monsieur le comte." Il se disait à part lui : " Je vais m'en payer du comte. Les amis seront fascinés. Un voyage en Europe, ça pose un homme !"

Les petites villes ont leurs grandes vanités. Le premier comte qui foulait le sol des Deux-Grèves devait y faire événement et laisser des traces sensibles dans la société choisie qui entoure Euclide Moreau.

—J'envoie à l'hôtel chercher vos bagages. Dans un instant ils seront ici.

—Ce n'est pas la peine, une simple valise.

—Qu'importe, vous serez chez vous.

Disant cela, Moreau lançait des ordres aux domestiques, d'une voix qui dénotait un profond contentement. Branle-bas dans la maison. Un quart d'heure après l'arrivée du secrétaire, il y avait du comte à tous les étages.

Moreau attendait sa femme avec impatience. Elle arriva. Il fallait organiser quarante heures de gala. Tout fut bientôt réglé. Durant l'après-midi, madame Moreau fit porter à domiciles des billets adressés à ses amis :

“ Pour saluer le passage dans nos murs de monsieur le comte de Beugnot, secrétaire d'ambassade, je vous prie de m'honorer de votre compagnie demain soir.”

Outre que sa maison était très ouverte, très hospitalière, ne nous étonnons pas de l'enthousiasme d'Euclide, car son hôte se recommandait largement par son extérieur. Il avait dans la figure, la taille, le geste, la démarche, l'accent, une distinction innée, ce qui, ajouté à ses titres, était plus que suffisant pour justifier les égards dont il devenait l'objet.

* * *

Une charmante soirée improvisée au club, ce soir là. Présentations et joyeuses politesses. Tous les membres s'étaient donné rendez-vous sur un clin d'œil de Moreau. Les plus anciens, les plus intimes, les gros bonnets formèrent un cercle et la conversation partit à feu roulant. Beugnot se fit admirer.

L'art de causer consiste surtout à obéir au mouvement des interlocuteurs. Si vous suivez cette pente, au lieu de remonter le courant ou de vouloir fixer l'attention sur un point qui est de votre compétence, il est facile de plaire à tout le monde. Le sujet change constamment ; personne ne s'en aperçoit. Le groupe est emporté, il ne sent pas la fatigue, il veut poursuivre toujours. Beugnot, consommé dans la rouerie des discours à bâtons rompus, parlant de tout, ou paraissant tout comprendre, faisait honneur à sa position et n'hésitait devant rien.

L'avocat Pambrun s'étendait sur Paris, le Paris de sa connaissance. Le comte le loua de sa mémoire et ajouta certains détails qui témoignaient d'un long séjour dans la ville incomparable.

Corbichon, le banquier, s'émerveilla des histoires de Bourse dont le jeune étranger possédait un répertoire varié.

Un journaliste en retraite, nommé Polidor, blaguait la politique anglaise, mais le comte lui expliqua, de fil en aiguille, ce qui en était, tout ainsi qu'un employé de ministère vous confie dans l'intimité, les secrets de la diplomatie de ses chefs.

Avec le docteur Faucheux ce fut autre chose. Il y eut déploiement de science. Le docteur contestait la découverte de Pasteur touchant le choléra des poules. Beugnot le prit pour ainsi dire au collet et le convainquit de l'efficacité des moyens préventifs recommandés par Pasteur.

Moreau écoutait, digérant avec délices un plantureux dîner. Au plaisir du gourmet se joignait l'honneur que lui faisait son hôte. Quelles jalousies il allait faire naître par la ville ! Cet ami d'occasion, ce secrétaire d'ambassade savait toutes choses—sans compter qu'il se montrait modeste, coulant, et qu'il avait l'air de croire tout le monde plus fort que lui. Le contredire un brin, c'était évoquer des souvenirs, des flots d'érudition qui débordaient en phrases merveilleuses. Evidemment, cet homme possédait trop d'instruction pour le Canada. Moreau se parlait ainsi à lui-même et jubilait, se tournait les pouces, souriait, soulignait des mots, approuvait et ne trouvait que des exclamations à placer après les conclusions de Beugnot.

Lorsque Martial Dublanc, président du club de chasse eut croisé le fer de la conversation avec le comte, et que celui-ci lui eut déroulé en réplique une argumentation concernant les perdrix rouges, les perdrix blanches, les brunes et les grises, qui ne se branchent pas comme les autres, Moreau se leva pour dégourdir ses jambes et battre l'air de ses bras en signe d'admiration. Jamais homme si aimable n'avait traversé le cercle. Beugnot enlevait les suffrages à la pointe de la riposte, de l'apostrophe, de l'explication et de la démonstration.

A onze heures du soir, en se séparant, les amis se promirent d'en goûter encore le plus tôt possible.

* * *

A la grande messe, le lendemain dimanche, ce fut un émoi général dans l'assistance. Le bruit de l'arrivée d'un voyageur de distinction s'était répandu avec l'entrain d'une bonne nouvelle. La vue du comte troubla quelque peu les dévotions. Quand il sortit de l'église, au bras de Moreau, escortés par Dublanc et Corbichon, la foule se coupa en deux. Ils passèrent souriant, saluant, heureux comme des collégiens en vacance.

On mange bien chez Moreau. Dix convives prirent place à table au coup de midi. Pas de recherche dans les mets, en apparence, mais un soin de faire joli et bon et de montrer les plats qui aiguisait l'appétit.

Tout en causant de banalités, quelqu'un parla de nos grandes entreprises publiques et le comte en fit l'éloge, disant pour terminer qu'il était trop pauvre pour y placer de l'argent. Puis comme un murmure sympathique et consolateur répondait à ces dernières paroles, il se livra à des réflexions très sensées.

—La fortune nous échappe parfois... Il y a des revers financiers dans toutes les classes... C'est bien dommage !... La vie du grand monde n'est pas toujours ce que l'on pense...

Chacun devinait à demi-mot.

—Bah ! messieurs, dit-il enfin, comme avec un effort, je ne suis pas si malheureux, après tout. Il me reste quelque part une dizaine de mille piastres de rente. Avec cela on ne meurt pas de faim.

Ce ton léger fit dérider les fronts. Puis, reprenant la causerie, il échappa le nom du consul de France à Québec.

Dublanc s'alluma tout à coup :

—Une idée ! Demandez le poste de consul général après M. de Semajsons.

Applaudissements. On trinqua. Le projet fut déclaré superbe, désirable, réalisable.

Le comte dissipa en riant leurs illusions. Sa carrière promettait bien autre chose !—et à courte échéance.

Entre la poire et le fromage, il raconta même ses projets d'avenir. Le tout étant secret, je ne puis risquer de semblables confidences dans la *Revue Canadienne*.

Les amis de Moreau ne savaient comment manifester leur admiration pour un aussi bon caractère.

Les domestiques partageaient ce sentiment. De la cave au grenier, l'on entendait que ces mots prononcés avec ferveur : " Monsieur le comte ! Monsieur le comte ! "

* * *

Sur le soir de ce dimanche, il y eut promenade à pied par la ville.

Le comte de Beugnot, Euclide Moreau, le docteur Fauchaux, Polidor, Pambrun et Corbichon, formaient trois couples qui tenaient le trottoir, et devant lesquels s'effaçaient tous les passants pour laisser le passage libre.

Beugnot avait été signalé en ville. Sans plus de réflexion, la curiosité s'emparait de lui. Derrière son groupe qui traversait les rues, chacun se pressait aux portes. D'un voisin à l'autre les impressions se communiquaient. Ma foi ! c'était bien là un comte. Rien qu'à le voir marcher les têtes se montaient. Et ce bonhomme Moreau avait-il du bonheur de recevoir de pareils amis !

Dublanc activait le feu de l'enthousiasme par ses gestes et ses salutations empressées aux promeneurs qu'il rencontrait.

Pambrun qui jusqu'à ce moment n'avait pas voulu se compromettre, se livrait devant le public et semblait dire à tout venant :

—Vous voyez, c'est un personnage que nous escortons !

Polidor méditait d'écrire un article susceptible de transmettre à la postérité le souvenir de cette journée mémorable.

Le comte, voyant cet entrain, se montrait bon prince.

Plus sérieux que les autres, Corbichon songeait à inviter chez lui

l'homme étonnant qui les fascinait et les honorait à la fois de tant de marques de considération. C'est dans sa maison, en effet, que se termina la promenade.

Le soir de ce dimanche mémorable, pas un invité ne manqua chez Moreau. Aucun n'eut mal aux dents, ou aux jambes ou à la tête. Cour plénière. Toilettes de circonstance. Tous les gants blancs sortis. Madame Moreau était l'amabilité même et recevait comme une bonne mère qui veut amuser ses petits-enfants. Il est vrai que, de tous temps, la maison a eu la renommée d'être ouverte et facile.

Les membres du club Saint-Hubert avaient déjà fait à Beugnot une réputation d'endiablé, causant de tout, tapageant et roulant sa bosse. En grande société ce fut tout le contraire.

Il montra de la réserve, parla un instant à toutes les femmes mariées puis aux jeunes filles ; négligea les hommes ; posa pour le torse et fut presque muet lorsqu'on chercha à le provoquer en conversation suivie. Sa froideur ne gêna rien à son jeu. Il circula, comme on le désirait, pour se faire admirer. Un bout de phrase, un sourire, un mot glissé entre les lèvres, et le charme se soutenait. Ne pas se prodiguer, en de certains moments, c'est un art. Le savoir-vivre transpirait dans les mouvements et les moindres démarches du comte.

Petit à petit, tout le monde s'emballa. Pour se mettre à la hauteur du noble étranger, le cérémonial devint austère. Une immense gêne se glissa dans le salon—mais personne ne voulut en convenir, sauf Polidor qui était né malin et de plus journaliste. La maison d'Euclide prenait des allures de sanctuaire. Les mots pointus de Polidor se répétaient, de bouche en bouche, mais ils n'étaient pas applaudis comme de coutume.

Corbichon, tout à fait empoigné, distribuait à la ronde l'éloge de Beugnot, que le docteur Fauchoux, de son côté, proclamait aussi savant que Pasteur. Corbichon aimait l'éclat, la grande tenue, le style. Cette soirée l'enlevait. Il ressentait un commencement de profonde sensation, disait-il, quelque chose qui devait ressembler à l'air des cours souveraines de l'Europe. Les réunions diplomatiques sont de ce genre, pensait-il. Il entamait des phrases qu'il ne finissait pas. Et tout autour de lui, les échasses de l'étiquette troublaient les cervelles. Etrange monde, grande vie, belle société où régnait monsieur le comte ! Aux Deux-Grèves c'était nouveau. On se promettait bien de s'y faire, de s'acclimater à ces façons, puisque le comte en vivait et s'y trouvait à l'aise. L'atmosphère des grandeurs du siècle était donc ainsi. Ce devait être, mais chez nous c'était encore si nouveau ! Ah ! qu'on était donc heureux de voir de si belles choses !

Les invités se retirèrent sans rire, sans bruit, sans sourciller, sans regretter leur ennui—et ils répandirent par la ville le mot de la situation :

“ Avez-vous vu monsieur le comte ? ”

* * *

— Il n'est si bonne compagnie qu'on ne quitte. L'heure est venue de nous séparer. En route ! Il faut partir, nous quitter, mon ami, retourner à Londres, reprendre les ficelles de la chancellerie diplomatique, un état moins amusant que de grignoter ses rentes dans la ville des Deux-Grèves.

Ainsi parlait le comte, ce matin du lundi :

— Plaignez-vous donc ! cher monsieur, répondait son hôte. Plus d'un bourgeois voudrait être à votre place. Avec votre fortune et votre position, vous nous dépassez tous de cent coudées. Il est vrai, ajouta-t-il philosophiquement, que l'homme n'est jamais satisfait.

— Ceci est de toute vérité, mon cher Moreau. Permettez que, avant de partir, je vous donne ce titre si doux et qu'autorise notre amitié.

— Ah, monsieur le comte ! hier soir Corbichon me le disait : “ C'est un ami pour toi, un ami parfait. ” Il vous estime beaucoup Corbichon.

L'estime du banquier ne parut pas déplaire au comte.

A neuf heures, ce matin-là, le club de chasse était assemblé avec armes et bagages. Déjeuner de circonstance : bien servi et joyeux. Une franche gaieté animait les convives. Les rapports venus de la forêt promettaient une campagne agréable. La conversation s'en ressentait naturellement. Corbichon était soucieux : il devait rester en ville, pour affaires. Moreau avait une pointe de rhumatisme au pied droit. Pour le consoler, Beugnot raconta ses exploits dans les chasses princières de la Russie et de l'Autriche. L'enchantement qu'il inspirait alla jusqu'au délire, le vin de Champagne aidant.

Tout-à-coup, Dublanc prit la parole :

— Venez avec nous ! Trois ou quatre jours ne sont rien. Nous vous proposons une partie qui ne se retrouvera jamais !

Un long bravo ! courut autour de la table.

Le comte ne parut ni accepter, ni refuser, ni comprendre.

Alors, on le pressa. Il devait rester, pour plaire à la compagnie ; on lui promettait, d'ailleurs, une chasse magnifique. Du gibier, il y en avait ! Depuis le lièvre jusqu'à l'ours et à l'original, des bêtes à faire rêver le roi des chasseurs.

Toujours même silence de la part du noble étranger.

Dublanc recommença ses obsessions et finit par un “ pourquoi ? ” direct et presque impérieux.

Calme et moitié souriant, mais avec un air de regret, le comte laissa tomber ces mots :

— Je n'ai pas d'argent pour cette dépense. Vous me voyez en

voyage. Mes billets de chemin de fer et de bateau, puis quelque monnaie de poche, voilà tout ce qu'il me fallait au départ et c'est tout ce que j'ai sur moi en ce moment.

Explosion des convives.

—De l'argent ! mais il y en a ici ! Qu'à cela ne tienne. Nous vous équiperons, etc.

Vaincu par ces offres spontanés, le comte céda, sans empressement toutefois. Il mettait de la délicatesse dans tout ce qu'il faisait.

* * *

A dix heures, sortie générale. Corbichon possédait un attirail de chasse qu'il offrit au comte. Passant tous deux sur la rue Plaisante, Beugnot s'arrêta devant la vitrine d'un marchand de fourrures : Frémillet et compagnie.

—Ce projet de chasse m'inspire un caprice, dit-il.

—Lequel ?

—Apporter à Londres quelques-unes des belles pièces que je vois là.

—Rien ne s'y oppose.

—Pardon, l'argent.

Il pivota sur ses talons pour s'en aller, mais se tournant de nouveau il regarda une seconde fois la vitrine et murmura sur le ton d'un homme qui réfléchit :

—Après tout, en tirant sur mon banquier...

—C'est cela même ! exclama Corbichon. Alors donnez-vous la peine d'entrer.

Frémillet ne se fit pas prier. La facture s'éleva à huit cents piastres. Corbichon fit un signe signifiant "mon bon Frémillet, vous serez payé chez moi." Le paquet devait être adressé à Londres.

Rendu chez Corbichon, le comte se chargea d'un fusil et de l'équipement nécessaire à la campagne qu'il allait entreprendre, puis il descendit à la banque, demanda une formule de traite, la remplit prestement et signa, pour la somme de deux cents livres sterling sur Baring Brothers, à Londres. Le banquier lui compta mille piastres.

A onze heures, la troupe folâtre des chasseurs prenait le chemin de la forêt.

Le lendemain, Corbichon et Moreau causaient ensemble de l'isolement produit par le départ des braves. Ils en vinrent à parler du comte.

—J'ai une traite de lui pour deux cents louis, dit le banquier.

—La somme est forte. Quelle garantie ?

—Mais...

—La somme est forte...

—Serais-tu inquiet ?

—Je ne puis dire.

—Tu connais le comte. Quelle est sa situation financière ?

—Je n'en dis rien, car je l'ignore.

—Vous vous êtes rencontrés en Europe...

—Dame, oui, il m'a affirmé que M. Plumare nous avait présenté l'un à l'autre.

—Et c'est tout ?

—C'est tout, comme tu dis.

—En ce cas, je télégraphie à Baring !

Baring, interpellé par le cable, répondit : " Pas de fonds," trois mots qui en disent long en termes de banque.

Corbichon courut chez Frémillet, suspendit l'envoi du ballot de fourrures, expliqua ses doutes au marchand, se fit promettre la reddition de la somme versée, sauta ensuite dans une voiture et se précipita sur la trace des chasseurs.

*
* *

Le mystère est dévoilé, mais tout n'est pas dit.

Beugnot existe. Beugnot est en Canada. Beugnot est visible. Beugnot ne demande qu'à se montrer. Il porte son vrai nom. Il voyage, non par agrément mais par besoin. Il sort triomphant de tous les pétrins, par cette vertu—l'audace—en supposant que l'audace soit une vertu.

Disons aussi qu'il possède un talent merveilleux pour l'emploi qu'il exerce. Physique, regard, geste, parole, il a tout pour lui. La carrière qu'il poursuit nécessite une intelligence très étendue et des moyens d'action plus qu'ordinaires.

Son lieu d'origine est la Suisse. Du reste, pas plus comte que vous et moi. Dès le jeune âge, il manifestait un vif penchant au luxe. L'héritage que lui laissèrent ses parents fut bientôt dissipé. La misère l'effraya. Il courut le monde, les aventures, et se jeta dans les escroqueries. Vivre d'expédients plait à certaines natures. La lutte qui s'engage dans ces imaginations à l'envers contre l'honneur et la société, a quelque chose de poétique dont ces hommes subissent le charme, sans se rendre compte du dénouement inévitable. Ainsi, d'un pays à l'autre, Beugnot file sa corde, jouant des personnages titrés, faisant des dupes et disparaissant après la catastrophe.

Lorsque vous lisez dans les grands romans, la description de semblables caractères vous les croyez sortis du cerveau des écrivains. Cependant ils sont véritables. En Europe, on les compte par douzaines. Le Canada, contrée nouvelle, n'a guère été exploité par eux, mais cela commence. Les années à venir nous ménagent des surprises.

—Beugnot se retrouvera-t-il ?

Corbichon, impatient dans la voiture qui n'allait pas assez vite au gré de ses désirs, se posait ce problème.

Le jeudi soir, il rencontra les chasseurs qui revenaient.

Beugnot, comblé d'éloges pour ses coups de maître, recevait sans broncher tous les compliments.

Corbichon résolut de se taire momentanément, puisqu'il tenait son homme et pouvait toujours en avoir raison. Néanmoins, il riait jaune.

Une fois en ville, le banquier invita les chasseurs à descendre chez lui et fit prévenir Frémillet.

Beugnot changea de toilette, en un tour de main, comme il avait fait au départ et il entra dans la salle à manger.

Au moment où le comte levait le verre de vin qu'on venait de lui servir, Corbichon ferma la porte et changea d'attitude.

—Dans cette maison, dit-il en s'adressant à Beugnot, le vin se paie avant que l'on n'y touche.

Stupeur des assistants. Le comte ne blêmait ni ne rougissait.

—Comprenez-vous ? insista Corbichon.

—Tu perds la tête, mon ami, s'écrièrent les chasseurs.

—Je demande que le comte paie ce verre de vin. C'est deux cents louis.

Et il exposa la traite.

Chacun vit clair dans la situation.

Le cercle s'élargit autour de Beugnot.

—Chevalier... d'industrie, videz vos poches.

Frémillet s'avança et remit l'argent. On aurait dit que c'était lui le coupable !

Le faux comte regarda la traite, la mit dans son gousset et se contenta de dire :

—Si Baring n'a pas honoré ma signature, je la reprends.

Corbichon ouvrit la porte et lui lança un " sortez ! " absolument théâtral.

Beugnot partit lestement et se dirigea du côté du chemin de fer dont on entendait siffler la locomotive.

Dublanc reprit ses sens le premier. Il voulait faire intervenir la police.

—Non pas ! s'empressa de dire Corbichon. Silence plutôt ! Si l'affaire s'ébruite, nous serons la fable de la ville.

Pambrun, qui bavarde toujours, m'a conté tout cela. Vous voyez que j'en garde le secret.

Frémillet n'avait remis que huit cents piastres, montant de sa facture. Corbichon réclama les autres cinquante louis. Allez voir s'ils viennent !

—Parfait ! observa Polidor. L'escroc a gardé de quoi se sauver bien loin. Corbichon, vous êtes grand comme le monde ! Quant à la ville des Deux-Grèves, elle en sera quitte pour un torticolis : voilà cinq jours que cet étranger lui tourne la tête.

BENJAMIN SULTE.

NOTRE FORCE D'EXPANSION.

L'occasion se présente de réfuter une erreur, surtout une erreur qui peut contribuer à amoindrir le patriotisme de ceux qui ne sont pas sur leurs gardes. A vrai dire, l'occasion s'en présente tous les jours. Nous rencontrons partout des Anglais, et même des Canadiens, qui nous disent avec conviction : " C'en est fait ; le sort de la race française sur ce continent est scellé ; les Canadiens vont disparaître comme groupe distinct ; ils ne peuvent résister à l'influence qui les enveloppe ; les voilà déjà à moitié noyés ; c'est une cause perdue."

Ces appréhensions sont-elles fondées ? Allons-nous disparaître comme élément particulier et devenir des Yankees, des Irlandais, des Ecosseis, des Anglais—quelque chose, enfin, qui ne soit pas Canadien ?

J'en doute. Le passé et le présent ne nous donnent pas lieu de croire à une telle destinée.

Pour juger cette question—car c'est une question puisqu'on la pose ainsi—il faut ouvrir un compte de profits et pertes. C'est pourquoi, nous allons relever la marche des événements.

Champlain voulut donner l'Amérique à la race française. Colbert comprit l'œuvre de son devancier et la poussa aussi loin qu'il put. Tout le travail administratif s'arrête en 1680. Ni Champlain ni Colbert ne furent suivis. Leur grande idée périt misérablement par l'indifférence de Louis XIV et ensuite par l'incapacité des nains corrompus qui lui succédèrent.

Quand le traité de Paris (1763) céda la Nouvelle-France à l'Angleterre, il y avait dans les trois gouvernements (c'étaient trois petites provinces, chacune de la force de la Colombie Anglaise aujourd'hui) de Montréal, Trois-Rivières et Québec, soixante et quelques mille âmes, formant des paroisses sur les deux rives du Saint-Laurent, à partir de Québec et remontant à Montréal. Les Anglais, voulant s'emparer de l'immense étendue de pays qui restait sans habitants, concédèrent à des compagnies puissantes tous les Cantons de l'Est, afin de prendre les Canadiens par derrière et de les empêcher d'établir des paroisses nouvelles dans ces régions, car en ne nous laissant que la mince lisière d'à peu près cent cinquante arpents de profondeur sur les bords du fleuve, il était évident que l'espace nous manquerait un

jour et que nous finirions par quitter le Bas-Canada, notre château-fort.

Eh bien ! qu'est-il arrivé ? Petit à petit, les Canadiens ont envahi les Cantons ; ils en ont défriché les terres ; ils y ont formé de nombreuses paroisses et, depuis, quarante ans, leur nombre y devient si grand, leur force d'expansion est telle que nous pouvons les comparer, dans ces endroits, à une marée montante, devant laquelle les colons anglais, écossais, etc., se retirent sans presque résister.

Il y a vingt ans, les colons anglais du Bas-Canada, voyant cette marche envahissante, demandèrent et obtinrent de la générosité canadienne que treize comtés leur fussent assurés dans la représentation parlementaire. Armés de cet article de la constitution politique, ils pensaient avoir arrêté nos conquêtes. Pas du tout ! Les Canadiens-Français continuèrent de se répandre dans les treize comtés et, en ce moment, ceux-ci sont aux trois quarts entre nos mains. Avant quinze ans, il ne restera dans ces riches campagnes qu'un faible nombre de noms anglais. Dans tout cela avons-nous perdu du terrain ?

Regardons maintenant la rive gauche ou nord du fleuve. Personne que nous ne l'a encore occupée. Pourquoi ? Parceque nous tenons d'héritage les terres qui en forment la lisière, le front, l'accès. Lorsque nos paroisses du bord de l'eau se trouvent trop gonflées d'enfants, nous établissons des paroisses en arrière. Il reste assez de sol arable dans " le nord " pour nourrir trois millions d'individus. Ce beau territoire nous est rendu tous les jours plus accessible par des chemins de fer— aussi les paroisses y surgissent-elles comme par enchantement. Est-ce là avoir perdu du terrain ?

Nous tenons de nos ancêtres de la Normandie l'instinct de la conquête du sol, mais non pas au moyen des armes. Nous défrichons la terre, et alors elle est à nous. " Ce que je prendrai sera à vous ", disait Guillaume, au moment de la bataille d'Hastings. Ce que le colon Canadien prend il l'assure à son fils.

Rien n'est fort comme un peuple qui possède la terre. Le nord va se peupler par l'exercice de notre patience. L'épée nous a vaincu— mais la charrue vaincra l'épée.

L'influence la plus considérable que les éléments étrangers à notre origine aient jamais exercée dans le Bas-Canada (en dehors des villes) a été localisée dans les Cantons de l'Est, et cette influence n'a pu se maintenir.

Pour peu que l'on connaisse le sentiment de répulsion que les Anglais éprouvent lorsqu'ils sont en contact avec d'autres nationalités, il est visible qu'ils ne s'aventureront jamais au delà de la ligne des paroisses canadiennes, pour aller se jeter dans le nord, où ils seraient sans point d'appui et privés de rapports directs avec leurs nationaux.

Cette répulsion est tellement marquée que, dans les campagnes, les Anglais ont l'habitude de renoncer aux charges municipales et autres fonctions publiques dès que les Canadiens s'introduisent dans les corporations qui, jusque là, étaient composées uniquement de personnes parlant la langue anglaise.

La province de Québec n'était pas toute à nous, il y a cent trente ans. On dit aujourd'hui qu'elle est acquise à notre race. C'est un pas de fait. Or, il paraît que, géographiquement, c'est la clef de la confédération.

Remarquez que, pendant que nous employions une bonne partie de nos forces à conquérir les cantons de l'Est, il nous échappait un quart de million de Canadiens qui se rendaient aux Etats-Unis. Avec le secours de ces bras, nous aurions pu accomplir deux fois autant de merveilles.

Mais ce n'est pas tout. Il y a vingt-cinq ans, la vallée de l'Ottawa n'avait encore qu'un petit nombre de colons canadiens. La masse des Anglais, dans cette région, était regardée comme inattaquable. Cependant, à l'heure qu'il est, tout le côté gauche de cette rivière est à nous —sauf Argenteuil si fortement entamé—et, ce qui surprend davantage, tous les comtés de la rive droite, formant partie de la province d'Ontario, renferment des groupes de Canadiens tellement considérables que, dans quatre ou cinq d'entre eux, nous avons ou la majorité ou une minorité imposante. Avons-nous perdu ou gagné du terrain?

Cette conquête imprévue, qui porte nos gens dans une province essentiellement anglaise, n'est-elle pas étonnante? Elle s'est exécutée en un quart de siècle, à l'encontre des prédictions les plus défavorables pour nous. Elle est à présent dans sa période d'intensité, ce qui signifie que, d'ici à vingt ans, il y aura six ou sept comtés à notre disposition dans cette province autrefois fermée à notre peuple comme par une muraille de Chine. Là aussi les Canadiens prennent terres: ils n'y sont ni commerçants ni spéculateurs. Ils s'implantent dans le sol. Rien ne leur résiste. Devant cette marée montante, les colons de langue anglaise déguerpiissent et se replient sur l'intérieur de la province, mais un bon nombre abandonnent le Canada pour l'Ouest ou les Etats-Unis.

Ceci me rappelle que le plus fort argument de ceux qui prédisent notre extinction est basé sur le chiffre de l'immigration des îles britanniques. Oui, c'est vrai, les Anglais ont reçu des renforts énormes de leurs compatriotes du vieux pays, tandis que les Canadiens sont restés abandonnés à leurs seules ressources. Mais avons-nous réfléchi à ce qui s'est passé et à ce qui se passera encore sous nos yeux, à cet égard? Par la simple production naturelle, nous sommes arrivés à un million et demi d'individus. Sur ce nombre, plus d'un million se trouvent

groupés dans la province de Québec. La province d'Ontario n'a, après tout, que quelques centaines de mille âmes de plus que la province de Québec, le moindre choc, la moindre misère peut rétablir l'équilibre. Ainsi, l'ouest attire la moitié des familles des îles britanniques qui émigrent. Déjà, Ontario ne reçoit plus autant de colons d'Europe que il y a trente ans. Et puis, les Canadiens sont maintenant entrés en pleine province d'Ontario. Je ne serais pas étonné d'apprendre par le prochain recensement que, dans les deux provinces prises en bloc, les deux races se balancent, ou que, s'il y a un écart, c'est en notre faveur. Est-ce encore là avoir perdu du terrain ?

Il y a cent vingt-cinq ans, au lendemain de la cession, le Haut-Canada était un désert. Nous n'avons donc pas pu en être chassés. Ce qui est surprenant c'est que nous sommes aujourd'hui cent quarante mille dans ces territoires—plus du double de toute notre population dans le Bas-Canada, à l'époque de la cession.

Alors, que sera, dans un siècle, notre descendance ? Douze millions au moins. Les deux provinces seront la propriété de notre race.

Je viens de dire que, à l'époque de la conquête, le Haut-Canada était un désert. Il faut s'entendre. Nous y avons des établissements dans les comtés actuels de Glengarry et Essex. Quelques familles, un hameau çà et là, peu de villages, encore moins de villes. Que sont devenus ces enfants de la race canadienne ? Anéantis, noyés, transformés par suite des événements ? Non ! Toutes leurs forces nous ont été conservées. Plus que cela, elles se sont développées ces forces dans la même proportion que celle du groupe du Bas-Canada. Les voilà qui vivent ces petits-fils des pionniers du Haut-Canada ; ils s'agitent, ils pèsent chez eux dans la balance du vote populaire. Est-ce là avoir perdu du terrain ?

Chose remarquable, unique peut-être, nous n'avons pas vu se détruire nos établissements éparpillés autour des grands lacs, sur le Mississipi, à la Rivière-Rouge et dans les plaines de l'Ouest ! Tous se sont conservés. Tous ! Cela est merveilleux, surtout si l'on songe qu'ils se sont augmentés par eux-mêmes, de manière à ne pas être absorbés dans le flux de population étrangère qui s'est ruée sur ces territoires, depuis cent ans.

Ainsi, partout, dans l'Ouest et dans le Sud-Ouest, nos frères par le sang, par la langue, par les traditions se maintiennent. Il ont des sociétés Saint-Jean-Baptiste, des journaux, des salles de lecture—sans compter, bien entendu, des églises dont les prêtres sortent, en majorité, de la province de Québec. Est-ce là avoir perdu du terrain ?

On me dira qu'il est à propos de tenir compte des Canadiens établis dans la province d'Ontario, mais que ceux du Nord-Ouest, du Mississipi et de la Nouvelle-Angleterre sont perdus pour nous. Qui me l'a

sure ? Il s'est accompli, dans cet ordre de choses, trop de miracles, depuis un siècle ; les prévisions des hommes d'état ont été si complètement renversées, que le doute est permis. Ceux qui veulent être prophètes comme l'étaient les hommes d'il y a un siècle, courent le risque de se tromper comme eux.

Parlons un peu d'Ontario. A partir du fond du lac Erié, jusqu'à la baie Georgienne, la frontière de cette province est bordée par nos gens.

De Montréal jusqu'à Prescott, les familles canadiennes sont nombreuses et solidement établies. En pénétrant, par cette ligne, ou par l'Ottawa, dans l'intérieur, nous avons atteint presque le centre de la province. Les terres, en arrière de Kingston, sont remplies de Canadiens qui recherchent dans la ville des hommes d'affaire parlant français. Etait-ce comme cela il y a cinquante ans ?

Si l'on suit l'Ottawa, au-dessus de la capitale fédérale, nos établissements apparaissent échelonnés tout le long de la ligne d'eau, et, pour peu que cela continue, ils arriveront avant longtemps à rejoindre leurs nationaux de la baie Georgienne. Voilà donc le nord d'Ontario qui, hier, était sauvage, en train de se peupler de nos gens. Cette province est non seulement entamée sur toutes ses frontières principales, mais les pointes que nous poussons jusqu'à son centre, menacent de la transformer.

Regardons vers l'Est. Vous souvient-il des Acadiens ? C'était un petit peuple vaillant que l'Angleterre avait conquis en 1710 et qui, malgré tout, ne voulait pas périr. Comme il se réveillait un peu trop, on le chassa de ses foyers. Cela eut lieu en 1755, quatre ans avant la prise de Québec par Wolfe. Eh bien ! il n'est pas mort ! il reparait. Lorsque nous avons fait la Confédération, il y avait cent mille Acadiens dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton. Ils doivent être près de deux cent mille aujourd'hui. C'est vers nous que se tournent leurs regards, comme étant les aînés de la famille. Depuis vingt-cinq ans, ils ont créé un bon collège, des journaux vigoureux ; ils élisent des représentants de leur origine aux Communes et aux législatures provinciales. Voici donc que l'Acadie, perdue pour l'élément français au traité d'Utrecht, se retrouve française, après plus de cent soixante et dix ans.

Mais, dira-t-on, de Québec au centre du Nouveau-Brunswick la distance est grande ; vous ne pouvez rapprocher des populations que séparent de pareils obstacles. Attendez ! Le chemin de fer Intercolonial était à peine construit que déjà les Canadiens s'établissaient sur son parcours et qu'ils entraient comme un coin dans le Nouveau-Brunswick, où ils donnaient la main aux Acadiens. Plus de désert, plus de forêt, plus de montagnes entre nous. Les terres ouvertes par l'Intercolonial sont, d'une part, colonisées par les Canadiens, d'autre

part par les Acadiens. La chaîne de nos établissements s'allonge tous les jours. Ce n'est pas là perdre du terrain.

Ainsi, pour résumer ce que je viens de dire, le groupe compact de la province de Québec trouve réponse à toutes les craintes exprimées sur notre situation. Mais, de plus, voyez la carte : au Nord-Est les Acadiens ; au Nord les vallées du lac Saint-Jean et du Saint-Maurice ; à l'Est les Cantons ; à l'Ouest la vallée de l'Ottawa. Puis, notre invasion de l'Ontario ; plus Manitoba. Ensuite, et tout récemment, l'énorme prêt d'hommes que nous avons fait aux Etats-Unis et qui peut être nous sera rendu.

Ces traits n'indiquent certainement pas une race en décadence. Nous devrions plutôt nous reprocher d'être trop prodigues de nos forces. Il est certain que, si nous mettions en usage tous les moyens qui nous sont propres ; si nous ne perdions pas par l'émigration le tiers de notre jeunesse, non seulement nous serions regardés comme des gens sérieux, mais la première province de la Confédération serait celle de Québec. Ces faits, qui sont incontestables, montrent bien que, si nous perdons notre influence, c'est par notre faute.

Toutefois, la situation est encore belle. Nous étions bien plus exposés en 1763 ! C'est alors que nous aurions pu décemment abandonner tout espoir. Cette Nouvelle-France qui s'en allait par morceaux, qui disparaissait de la carte, nous ne pouvions songer à la conserver. Chose curieuse, nous l'avons refaite, ou plutôt, nous la refaisons. Ce n'est pas nous, Dieu merci, qui sommes à blâmer de ce qu'il a fallu la méconnaître un jour ! D'une situation désespérée, nous avons tiré le meilleur parti. Soyons-en fiers. Les cinq quarts de siècle que la France nous a fait perdre, ont été employés par d'autres races à peupler l'Amérique. Nous n'avons pas pu empêcher cela. Il en résulte que, au lieu d'avoir ici quarante millions de Français et deux millions d'Anglais, c'est le contraire qui est arrivé. Prenons-en notre parti et travaillons à à nous maintenir, comme le feraient certainement les deux millions d'Anglais dont je viens de parler, si les rôles étaient intervertis.

Plus tard, lorsque ce vaste continent sera divisé en confédérations, en républiques, en principautés, en royaumes peut-être, nous aurons notre part au soleil, comme certains peuples de l'ancien monde qui se conservent au milieu d'autres nations parfois plus puissantes et plus nombreuses qu'eux. Il faut, pour cela, que les traditions nationales soient enseignées à la jeunesse ; que la connaissance de notre histoire se répande parmi nous. La force d'expansion nous fait gagner du terrain ; l'instruction nous le conservera.

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS.

Un proverbe anglais dit : *Ignorance is bliss*. Littéralement : l'ignorance est une bénédiction. Comme ce proverbe est toujours employé par ironie, son sens véritable est donc : " Vous avez de la chance d'être si bête ! "

— Une ville de la province de Québec renferme une population moitié française, moitié anglaise ; toutes les enseignes du commerce y sont en anglais. Une autre ville est aux trois quarts française ; toutes les enseignes du commerce y sont en anglais. Une autre ville est absolument française ; toutes les enseignes du commerce y sont en anglais.

Ces paroles m'ont été dites par un voyageur français. Je lui ai répondu :

— Nos peintres d'enseigne ne savent pas le français, et nos commerçants ne parlent aucune langue. Leur ignorance *is bliss*. Puis j'ajoutai :

— Dans l'une des villes que vous venez de visiter, il se publie un journal. Lisez son dernier article, le voici : Deux conseillers municipaux d'origine anglaise y sont couverts d'éloges parcequ'ils ont voté avec nos gens en faveur de la traduction et de la publication de certains documents en langue française.

— Vous n'aviez donc pas le droit de publier ces pièces en français ?

— Mais oui ! *Ignorance is bliss* brille ici de tout son éclat.

— Je le vois bien puisque le journal dit : " C'est nous rendre justice. "

— Sans jeu de mots, cela signifie qu'on nous avait enlevé la justice ; que nous l'avions laissé prendre, et que l'on veut bien nous la rendre.

Ce grand défaut provient chez nous d'une qualité double : la condescendance envers les races étrangères et la notion de la langue anglaise que la plupart des Canadiens-Français acquièrent dès le bas âge. Notre situation à cet égard est cause que l'on nous juge défavorablement.

Tout ce qui paraît dans la presse anglaise nous est connu. Les Anglais ne savent ni le premier ni le dernier mot de ce que nous imprimons. Lequel de ces deux éléments est le mieux renseigné ? Celui qui voit dans les cartes de l'autre, n'est-ce pas ?

Toutefois, ce n'est pas une raison pour nous comporter comme si nous n'avions pas le droit de parler ou d'écrire français. Trop de bonté devient de la sottise.

Si nous étions un peuple imbécile, privé d'instruction, sans énergie—à la bonne heure ! nos voisins immédiats, nos commensaux pourraient se moquer de la fantaisie qui nous possède de lire leurs gazettes—mais nous les battons souvent par ce moyen ! Voilà où leur ignorance ou plutôt leur obstination se manifeste.

Mais quand ils lisent nos enseignes anglaises et qu'ils entendent dix Canadiens-Français réunis causer en langue anglaise pour faire plaisir à un Anglais qui les écoute, ma foi, ils n'ont pas tort de nous juger mincement.

A la faveur des journaux français et anglais, nous nous rendons compte des choses qui se passent dans le pays. Les Canadiens-Anglais ne voient que des journaux anglais.

S'il y avait des publications italiennes, espagnoles ou mêmes allemandes dans la province de Québec, nous saurions les lire. Je doute que les Anglais s'en donneraient la peine. Ils suivent un système, le croient bon, y perdent assurément, mais ne changent pas de point de vue.

Survient-il une assemblée publique—les Anglais la veulent uniquement pour eux, attendu qu'ils ne comprennent pas le français. Nos gens assistent aux assemblées des deux races ; nos orateurs font des discours dans les deux langues !

L'éclatante supériorité que nous avons sur les Anglais dans plusieurs choses ne les induit pas à nous imiter—tandis que nous copions et empruntons tout ce qui nous paraît enviable chez eux.

Cependant, les Canadiens-Français se laissent vilipender chaque jour par la presse anglaise ! Ils en rient et se disent entre eux : “ Les enfants parlent de ce qu'ils ne connaissent pas : *Ignorance is bliss*.”

Il se trouve, en fin de compte, que nous ne sommes ni les ignorants, ni les imbéciles, ni les sectionnaires dont on parle dans les journaux anglais et sur les hustings des provinces qui ne nous connaissent que par Adam et Eve.

Dans les grands centres il se fait quelques changements aujourd'hui. Ceux qui ne savent que la langue anglaise commencent à sentir leur faiblesse.

Bientôt il faudra, comme en Europe, qu'un individu lancé dans les affaires sache toutes les langues des gens avec lesquels il transige. Or, il y a ici au moins deux langues : l'anglais et le français. Les Canadiens-Français des villes et des gros villages parlent l'une et l'autre de ces langues. Les Anglais, les Ecossais, les Irlandais, les Yankees, ignorent le français et se font un point d'honneur de ne pas l'apprendre. Nous les plaignons. Eux se croient plus forts—à cause de leur incapacité. Ils se bercent d'un espoir de domination qui devient de plus en plus impossible. Leur rêves nous amusent. Si jamais ils se mettent

à raisonner de la question, ils pourront bien, par intérêt, se rapprocher de nous—et alors tenons-nous fermes !

Un Anglais de mes amis me disait hier :

—Savez-vous que mes compatriotes éprouvent le besoin d'apprendre le français ?

—C'est dans leur intérêt, lui répondis-je. Il est temps qu'ils s'en aperçoivent ! mais, si vous me permettez d'exprimer mon sentiment, je vous dirai que je leur souhaite le moins de succès possible dans cette nouvelle entreprise.

—Pourquoi donc ?

—Parce que plus vos compatriotes se croiront supérieurs aux miens, plus ils seront dans l'ignorance de ce qui se passe chez un bon tiers de la population du Canada. Loin de tourner à notre désavantage, votre système d'abstention nous fortifie.

RESTONS CE QUE NOUS SOMMES.

N'est-il pas étrange que, de temps en temps, quelqu'un soulève des questions enterrées et qui ne sont plus des questions proprement dites, puisque les transformations qu'elles font entrevoir bouleverseraient tout un ordre de choses accepté avec amour et respect par plusieurs générations ? Tel est la proposition qui va nous occuper un instant. Il s'agit de savoir si les Canadiens-Français devraient continuer à vouloir conserver leur nationalité.

Rien que cela !

Pourquoi donc nos pères ont-ils travaillé, souffert, combattu ?

Où donc commence notre histoire, et où finit-elle ?

Tout ce qui s'est accompli d'étonnant et pour ainsi dire de merveilleux parmi nous, tout cela n'était qu'un hasard, un accident, un état anormal ? Nous n'avons donc pas vécu comme nation—plus que cela—nous ne sommes pas dignes de l'existence que tant de nobles travaux nous assurent ? Voilà qui est stupéfiant.

Ainsi, la race française a découvert les trois quarts de l'Amérique du Nord ; elle a fondé une vigoureuse et durable colonie sur les bords du Saint-Laurent ; elle a supporté vingt guerres terribles contre les Sauvages et les Anglais ; elle s'est relevée des désastres d'une conquête exécutée par le fer et le feu ; elle a créé l'esprit des parlements canadiens, le vrai et le juste exercice de la liberté—et pourquoi ?—pour s'effacer devant les autres races, tout bonnement parce que ces autres races, ne sachant pas d'où viennent, ce qu'ont été, ce que sont à présent et ce que peuvent être les Canadiens-Français, conseillent naïvement à ceux-ci d'abandonner leur nationalité.

Nous qui avons résisté à des épreuves devant lesquelles pâlissent et tombent souvent les peuples, nous nous courberions devant des idéologues, des faiseurs de phrases !

Car ce sont des phrases, et des plus creuses, que les arguments employés pour nous persuader de signer notre déchéance.

— L'Amérique est à l'élément anglais. Les nationalités tendent maintenant à se fondre les unes dans les autres et les petites dans les grandes. Les peuples sont plus avancés lorsqu'ils participent d'une même langue et d'un même courant d'idées.

Chimères ! Des mots, des mots, encore des mots, dirait Shakespeare.

L'histoire ne connaît pas d'époque qui ait vu autant que de nos jours se fortifier le principe des nationalités. Loin de s'effacer, ce principe est partout en évidence. Dieu qui le créa aux pieds de la tour de Babel, en imposant aux hommes des langues différentes, Dieu ne permet pas que son commandement soit rejeté systématiquement par les hommes. Il ne réserve de faire disparaître les nationalités qui méritent leur destruction. Malheur aux peuples qui se sont suicidés, vendus à l'étranger ! Un cri de réprobation s'élève contre eux du fond de la conscience humaine. Par une suite logique de ce sentiment, nous plaignons et glorifions ceux que la conquête brutale a écrasés. C'est le propre des ravageurs de l'humanité de détruire le caractère national des peuples qu'ils subjuguent.

De tous temps, la perte de la nationalité a été regardée comme la plus grande plaie (infortune ou punition) qui put frapper une race. Et c'est précisément cette démarche que l'on nous conseille ! Etrange opinion, ou plutôt avis intéressé, car, semblables au renard de la fable qui plaidait pour que les autres renards coupassent leurs queues, les bons amis qui nous invitent à renoncer aux traits distinctifs de notre race, ont déjà sacrifié ou endommagé notablement les attributs de l'espèce.

Non ! Restons ce que nous sommes.

Au milieu des éléments qui se disputent le Canada et les Etats-Unis quatre ou cinq nationalités existent. Les Allemands, les peuples de langue anglaise, les Canadiens-Français feront toujours bande à part. Plus le temps marchera, plus ces tendances s'accroîtront. Au moment de leur arrivée en Amérique, chacun de ces peuples a pu former des petits groupes qui s'entremêlaient avec ceux de l'étranger, mais à la seconde génération ils se cherchent et s'unissent ; à la troisième nous les voyons agir séparément des autres nationalités.

Restons ce que nous sommes. Les Canadiens ont place comme tout le monde au soleil d'Amérique. Mille compliments aux philosophes qui s'apitoient sur notre compte, mais ne suivons pas leurs conseils. Par le passé, à des heures autrement difficiles que celles d'aujourd'hui,

nous avons su trouver chez les nôtres de bons avis, d'excellentes idées, tout ce qu'il fallait pour nous tirer d'affaire. S'il vient un jour où nous devons renoncer à l'espoir de maintenir notre nationalité, nous n'aurons pas besoin d'y être invités. et la perte de notre rang ne dépendra pas de nous.

Comment peut-on dire à un homme : "Vous vous appelez le descendant des colons, des explorateurs, des militaires, des fondateurs de la Nouvelle-France, mais qu'importent ces titres glorieux? vous n'êtes pas tenu de vous rendre digne de vos ancêtres; il vaudrait mieux ne plus y songer, les reléguer dans la chronique des temps passés et vous mettre au service des individus qui ne tiennent à rien parce qu'ils ne tiennent de rien."

Que diriez-vous d'un tel langage? Il vous offenserait. C'est pourtant celui que l'on veut nous faire entendre, en y mettant des formes, cela va sans dire. La pilule est enveloppée d'une couche de sucre.

Restons ce que nous sommes, car même dans ce que l'on appelle notre ignorance, nous ne valons pas moins que les autres peuples; même dans nos faiblesses nous les valons encore; même dans notre indifférence pour le *go ahead* nous n'avons jamais su descendre aussi bas que la grande masse des nations de l'Europe ou de l'Amérique. Je ne conçois pas cet acharnement que l'on met à comparer quelques Canadiens pauvres, mal dotés par la nature, avec ce que les étrangers ont produit de meilleur. Un livre d'école que j'ai sous les yeux cite comme type du Canadien-Français le scieur de bois. Les enfants qui lisent ces pages nous méprisent ou nous plaignent; on leur explique que nous gagnerions beaucoup à devenir ce qu'ils sont—et ils le croient sans effort. Pareil moyen de dénigrement ne peut venir que de nos ennemis—ceux-là même qui nous conseillent d'abandonner notre nationalité!

Or, que voient-ils dans notre nationalité? Une seule chose: la langue. C'est la langue qu'ils veulent détruire. Au fond de leur pensée, il n'y a que cela, ils savent que sur presque tous les terrains nous sommes ou leurs égaux ou leurs supérieurs. Si nous délaissions la langue française, ils nous trouveraient charmants et tout à fait semblables à eux. Ceci doit nous avertir de la nécessité de ne pas négliger l'enseignement du français. La langue disparue, adieu la nationalité!

Laissez-nous vivre de notre vie. L'histoire est forcée de nous rendre hommage après deux siècles et demi de luttes variées. Nous avons acquis le droit d'exister. Nous ne sommes pas de ceux dont on fait des renégats. Vous avez vos fiertés nationales; nous avons les nôtres, et ce n'est pas nous respecter que de nous croire capables d'en faire fi.

Compatriotes, parlons français, restons ce que nous sommes. On nous attaque parfois; on nous regarde comme prenant trop de place

au soleil, mais souvenez-vous que l'on jette des pierres à l'arbre chargé de fruits. Tant que nous ne serons pas pires que les autres peuples, Dieu sera avec nous.

POURQUOI DES ECOLES FRANCAISES ?

Les Canadiens-Français établis dans la province d'Ontario et aux Etats-Unis sont parfois gênés par cette question si simple en apparence : " Pourquoi des écoles françaises lorsque vos enfants sont toujours certains de parler français dans leurs familles ; laissez-les donc apprendre l'anglais aux écoles anglaises."

Prenons garde à ce piège. La langue n'est pas enseignée régulièrement, avec méthode, avec précision dans la famille. Le père, la mère nous transmettent l'accent, mais presque rien autre chose. Il faut l'école pour étudier avec avantage. Si votre école est anglaise, vous perdez l'occasion d'apprendre la bonne langue française, bien que vous persistiez à parler français dans votre famille.

Lorsqu'un enfant ne sait que l'anglais il lui est très-difficile d'apprendre le français, mais celui qui possède le français se fait un jeu d'étudier l'anglais.

Cette considération—alors même qu'elle existerait seule en faveur du français—devrait l'emporter sur toutes les autres.

Le sujet exigerait mille commentaires. Soumettons-en quelques-uns.

Les règles de la langue française embrassent plus de connaissances que celles de l'anglais. Il en résulte que, si vous savez le français correctement, il ne vous reste plus qu'à prêter attention à l'anglais écrit et vous le saisissez sans fatigue.

Nous sommes environnés de gens qui ne s'expriment qu'en anglais. Par conséquent, l'accent et un certain nombre de mots nous sont connus même avant que d'ouvrir une grammaire ou un dictionnaire anglais. C'est un avantage énorme et qui ne se rencontre que chez les Canadiens.

La moitié des mots de la langue anglaise sont empruntés au français, le quart à l'allemand et au saxon, l'autre quart au danois. Nous ne disons donc rien d'inexact lorsque nous soutenons en badinant avec nos amis les Anglais que leur langue n'est que du français mal prononcé.

Celui qui parle et écrit le français est maître, par là même, de la moitié de la langue anglaise. C'est surtout le cas pour l'homme qui a fait de bonnes études, car meilleures sont celles-ci, plus accessible lui devient la langue anglaise—de sorte que nous faisons d'une pierre deux coups. Les Anglais ne peuvent en agir de la sorte, faute des moyens que nous possédons.

Le Canadien instruit n'a qu'à le vouloir pour apprendre l'anglais—

il n'a plus qu'une moitié des mots à s'approprier et quant aux règles grammaticales, la plupart des nôtres conviennent à l'anglais également.

Un Anglais qui entreprend l'étude du français se place sur un terrain inconnu—à moins qu'il ne sache déjà le latin et le grec, le latin surtout, auquel cas il n'a pas de peine à retrouver la racine de presque tous nos mots. L'accent le gêne toujours.

C'est donc du côté des Anglais que se rencontre le désavantage et non pas chez nous.

Remarquez que nous ne sommes pas en présence de l'allemand ou du russe, mais de l'anglais. Il importe de bien peser ceci.

Le russe n'a aucun rapport avec notre langue. S'il nous fallait l'apprendre ce serait une rude corvée. Nous serions placés comme les Anglais le sont vis-à-vis de nous.

L'allemand ne se rattache au français que par quelques mots, mais comme les Anglais ont beaucoup emprunté à cet élément nous saisissons mieux l'allemand que le russe lorsqu'une fois nous avons appris l'anglais. Aux Etats-Unis, l'allemand va devenir nécessaire avant longtemps.

Et l'anglais ! Je viens de le dire—il est le plus français de toutes les langues qui ne sont pas françaises. Il nous doit tant que je me permettrai de qualifier d'absurde l'idée de l'apprendre avant le français—je parle au point de vue des enfants Français et des Canadiens qui vivent au milieu des populations de langue anglaise.

Mais encore, me dit-on, à quoi bon le français ?

Allez le demander à l'Europe, où c'est la langue par excellence des esprits cultivés. Là-bas, un homme qui laisse voir qu'il ne sait pas le français avoue que son éducation est incomplète.

En Amérique où on se fait maintenant un point d'honneur de s'être instruit soi-même ou d'avoir été instruit à prix d'argent, les meilleures raisons existent parmi les Américains, comme dans les vieux pays, pour apprendre le français.

L'homme de profession, l'homme de commerce, l'artisan ont l'ambition légitime de s'élever autant que possible dans l'échelle sociale. Pour y parvenir on s'accorde à dire universellement que l'instruction est le plus puissant levier.

Ne rencontrons-nous pas tous les jours des Anglais, des Ecossais, des Irlandais, des Américains qui nous disent avec un soupir : *I wish I could speak French ?*

Cela vient de ce que la nécessité du français commence sérieusement à ce faire sentir sur notre continent.

En Europe elle règne depuis une longue suite d'années. Les élèves des familles riches étudient leur langue nationale et la langue française. On fait des hommes doubles—précisément comme le sont les Cana-

diens instruits. Les écoliers européens, toutefois, subissent le désavantage d'apprendre le français qui se trouve être une langue sans analogie avec la leur, tandis que les Canadiens entrent dans l'anglais comme chez eux—par la grande porte et non pas par la cheminée.

Nos compatriotes instruit se lèvent toujours assez matin pour s'assimiler l'anglais.

Des flots d'émigrants, pauvres et privés d'instruction, sont venus peupler les vastes territoires américains durant ce dernier demi siècle. Ils parlaient presque tous anglais, car les Allemands, moins nombreux, sont arrivés sur le tard. Enfin, les voilà réunis. Une génération est passée. Les enfants prospèrent et cherchent à atteindre un niveau social plus élevé que ne l'était celui de leurs ancêtres. Parmi les choses qu'ils désirent parce qu'ils en ressentent le besoin, il y a la connaissance du français. Ce complément de l'éducation manquant autour d'eux, ils s'en vont disant ; *I wish I could speak French*. La plupart des familles riches envoient leurs enfants en France dans ce but.

Et c'est au moment où une transformations favorable s'opère que nous mettrions en doute l'utilité de notre langue ? Plaisante manière de témoigner que nous apprécions l'avantage de la parler !

Notre race occupe, sous plus d'un rapport, une position exceptionnelle dans le Nouveau-Monde. N'allons pas l'oublier, car un jour nous aurions à nous repentir de notre légèreté. Ah ! si nous avions seulement un grain de l'aplomb que se donnent les autres peuples, comme ceux-ci éviteraient de nous apostropher par des propos qui blessent nos justes droits. Mais il faut le leur pardonner, ils ne savent à peu près rien de notre passé, rien de notre présent, et ils sont loin de pouvoir juger de notre avenir.

Sur ce continent, nous jouissons de l'unique privilège de parler français, et à la fois de comprendre et de pratiquer le mode d'administration de la chose publique dont les Anglais et les Américains se montrent orgueilleux avec raison. Ce privilège de parler français ne nous coûte aucun effort ; il nous est accordé sur les genoux de notre mère. C'est un titre de noblesse, un don spécial qui devient, dans la vie active, une ressource précieuse. Pourquoi le négliger, le méconnaître, le perdre de gaieté de cœur ?

Créons plutôt des écoles, créons-en beaucoup et que la langue la plus policée de l'univers y soit en honneur parmi nous. Une sottise insouciance nous ferait déposer au bord du chemin ce bagage si peu lourd ; nous poursuivrions notre route ayant à la main un vocabulaire étranger, souvent pauvre et maigre à faire peur ?

A quoi songent donc ceux qui nous donnent de tels avis ? A nous ruiner. Cette proposition ne peut sortir que d'un esprit hostile.

C'est assez que d'avoir quitté le sol natal. Ne sacrifions pas le

manche après la cognée, dit le proverbe. Il ne faut pas que nos enfants viennent à leur tour murmurer le piteux refrain : *I wish I could speak French*, car ce jour viendra pour toute l'Amérique qui parle anglais.

Au mois d'août 1880, les Canadiens-Français de l'Etat de New-York, réunis en convention, ont adopté la résolution suivante :

“ *Résolu*,—Que nous prions instamment nos compatriotes d'établir au plus tôt, dans les localités canadiennes-françaises de l'Etat de New-York, des écoles françaises, comme seul moyen efficace pour la conservation de notre langue. Convaincue que l'établissement d'écoles anglaises pour les congrégations canadiennes-françaises est non seulement inutile, mais nuisible aux intérêts religieux et matériels de notre nationalité, cette Convention condamne énergiquement l'abus de n'enseigner et de ne parler que la langue anglaise dans les églises canadiennes-françaises. ”

Le mouvement est en pleine vigueur aujourd'hui dans tous les Etats de l'Est.

Cette résolution inspira dans le temps au *Courrier de Montréal*, les réflexions suivantes :

“ Comme on voit, l'élan est donné aux Etats-Unis. Nos compatriotes émigrés ont compris la nécessité pour eux de conserver leur langue. Le fait que la langue anglaise est la plus généralement répandue dans l'Amérique du Nord, loin de prouver que les Français d'Amérique doivent renoncer à l'étude de leur langue maternelle, démontre au contraire la nécessité pour notre élément de lutter continuellement pour la conservation de notre idiôme national.

“ Pour nous, Canadiens-Français, négliger d'enseigner à nos enfants la langue de nos pères, c'est abdiquer volontairement l'un des privilèges les plus précieux auxquels nous ayons droit, c'est proclamer notre déchéance comme peuple et c'est vouloir convaincre nos concitoyens d'origine étrangère que nous ne tenons nullement à la conservation de notre race.

“ Parmi les Anglais et les Américains, il ne manque pas de gens convaincus qu'il est de notre devoir de nous effacer, d'oublier notre origine, de nous fusionner avec les nationalités qui nous entourent, et d'adopter l'anglais comme notre langue. Ces braves gens se placent naturellement au point de vue anglais ou américain. Pour eux, être Anglais ou Américain, c'est atteindre au pinacle de la gloire, c'est le but vers lequel doivent tendre les efforts de tous ceux qui n'ont pas le bonheur d'avoir une origine anglo-saxonne.

“ Tout en admirant l'amour-propre national qui distingue ces braves gens, nous nous permettons de croire que le Canadien-Français n'a rien à leur envier sous ce rapport.

“ L'élément anglais n'a pas besoin de notre coopération pour con-

server sa prépondérance sur ce continent. C'est le désir de nous conférer l'honneur dont ils jouissent eux-mêmes, et non la crainte de se voir absorber par nous qui pousse ces braves gens à désirer notre anglicisation.

“ Sans doute nous devons être très sensibles à l'intérêt qu'on nous témoigne, mais nous avons nos raisons pour croire qu'il n'y a pas de mal à rester Français. Nous croyons même que la race anglaise est intéressée comme nous à ce que nous conservions notre caractère distinctif. Nos ancêtres se sont distingués et par leur vaillance, et par leurs vertus, et par tout ce qui fait la gloire d'un peuple. Le moins que nous puissions faire c'est de perpétuer leur mémoire et de conserver l'héritage qu'ils nous ont légué. Le temps des combats héroïques est passé, mais maintenant qu'il suffit de vouloir pour pouvoir, devons-nous par complaisance coupable, permettre que nos enfants deviennent autre chose que Canadiens-Français par la langue, par le cœur et par les traditions ? Ce serait plus que de la lâcheté, ce serait une indignité de notre part. ”

DICTIONNAIRE CANADIEN.

Nous entrons dans l'âge des dictionnaires. Nouvelle phase, étape importante dans l'histoire de notre langue.

Toute chose vient en son temps. Quarante années de tentatives littéraires nous ont conduits pas à pas en face de la question que voici :

Quelle langue écrivons-nous ?

Réponse : La langue de Perreault, de Bibaud, de Quesnel, épurée et étendue par Viger, Parent, Garneau, Taché, Crémazie, Casgrain, Ferland, Chauveau, Fabre et plusieurs autres trop récemment arrivés sous les yeux des lecteurs pour les nommer ici.

Quelle langue parlons-nous ? De ce côté, il y a décadence, parce que trop d'acteurs de second ordre sont en scène. Nous ne savons plus causer, que dis-je ! nous n'avons que des termes impropres, des expressions vicieuses à mettre en jeu. L'art de soigner le langage est perdu parmi nous. Il renaîtra, cependant, grâce à une critique sage et adroite ; il reprendra son empire à mesure que l'idée nationale, tant affaiblie, ravivra ses forces. Dans vingt ans, espérons-le, nous serons le peuple du monde parlant le mieux le français.

Par conséquent, préparons l'avenir. Tout d'abord composons des vocabulaires. Ces œuvres modestes mais utiles, se développeront d'elles-mêmes, jusqu'à produire un jour un Bescherelle ou un Littré canadien, et alors nous aurons notre dictionnaire national.

Ce sont les dictionnaires qui font la langue, a-t-on dit. Il est également vrai que la langue fait les dictionnaires. Qui fait l'œuf? La poule? Qui fait la poule? L'œuf. L'académie est la grande couveuse. Le dictionnaire sert à faire respecter la langue à mesure qu'elle se forme ou se modifie. Nous avons notre académie—comme Marseille, Toulouse, Dijon, Rouen ont les leurs—sans préjudice à la mère de toutes : l'Académie française.

Faisons des dictionnaires. Pour commencer, j'en ai huit ébauches sous les yeux :

- 1o. L'abbé T. Maguire, 1841.
- 2o. J. F. Gingras, 1861, 1867, 1880.
- 3o. Arthur Buies, 1865,
- 4o. J.P. Tardivel, 1879.
- 5o. L'abbé N. Caron, 1880.
- 6o. Oscar Dunn, 1880.
- 7o. Beauchemin & Valois, 1880.
- 8o. Pascal Poirier, manuscrit.

Ces auteurs ont travaillé chacun d'après un point de vue qui diffère un peu de celui-ci ou de celui-là. Supposons, dès à présent, une refonte générale. Le livre qui en serait le résultat aurait non-seulement du volume mais aussi une valeur indéniable. Toutefois, il est bon de ne pas se hâter. Laissons les auteurs enrichir par l'observation et un labeur soutenu les pages qu'ils viennent d'écrire.

Le champ, du reste, n'est pas tout pris. De larges espaces restent en friche. Un neuvième travailleur pourrait recueillir les expressions qui nous sont restées du vieux français, mots charmants pour la plupart mais que notre ignorance attribue à l'appauvrissement de la langue, tandis qu'ils en sont la richesse.

Par exemple, Thevet qui n'était ni Anglais, ni Algonquin, se sert des termes suivants empruntés à la cour de France du temps de François I : *flambe* de feu, *haims* à prendre le poisson, le reste à l'*équipolent*, trois mots préservés en Canada, mais perdus ailleurs, dit on.

M. Dunn a recueilli bon nombre de ces curiosités, à l'aide des glossaires et des lexiques de la France mais il n'a pas tout pris ; qu'on relise Rabelais, Montaigne, Jacques Cartier, Jean Alphonse, Thevet, de Lery, vingt autres, et nous doubleront sa liste déjà si intéressante. Simple affaire de patience pour celui qui possède déjà un fonds de renseignements.

(A continuer)

BENJAMIN SULTE.

. TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

DU

TOME VINGT-DEUXIÈME DE LA "REVUE CANADIENNE".

Absolution (l') avant la bataille (poésie) par Gonzalve L. Désaulniers	321
Angelus (L') (poésie), par Guildry	193
Au bois, (poésie) par Chs. M. Ducharme	641
Au Nord, par J. Hermas Charland	519, 608
Bon voyage, (poésie) par M. J. A. Poisson	513
Canada et Picardie (poésie) par M. J. A. Poisson	577
Canada et Picardie, (poésie) par Léon Barat	577
Causerie littéraire, par Benjamin Sulte	707
Centenaire de M. Benjamin Sulte, (Un) par Chs. M. Ducharme	703
Chanson de Dollard et de ses compagnons, (poésie) par Maximilien Coupal	449
Chepewyans, (Les) par L. A. Prud'homme	452
Chien d'or, (Le) son origine, son histoire, par J. M. Lemoine	84
Chronique, par Chs. M. Ducharme	635
Chronique du mois, par René de Joly	57, 122, 184
Clergé (Le) et les militaires catholiques pendant la guerre franco-prussienne, par Chs. Valeur	146, 221
Demonologie et les Sauvages du Canada, par L. A. Prud'homme	276, 334, 387
De Québec à la Floride, par J. U. Gregory, (trad. par A. Gagnon)	326, 391, 472, 526, 611
Desautels dit Lapointe, (Jean-Bte., père) par L. A. Prud'homme	514, 603
Desautels dit Lapointe, (Jean-Bte., fils) " " "	642
Deux voisins, par Léon Barat	772
Echos Littéraires, par Carolus	255, 317, 382, 446, 510, 575
Enseignement (L') du français, par Benjamin Sulte	758
Fille à marier, (suite et fin) par Salvatore } Farina	36, 99, 163, 228, 294, 353, 424, 478
Gérin-Lajoie et Jean Rivard (Antoine) par Chs. M. Ducharme	204, 286
Hier et aujourd'hui, (sonnet), par M. J. A. Poisson	1
Histoire et régime de la propriété foncière en Europe, par E. Rameau de Saint-Père	416, 461
Histoires du Canada, (Les) par Benjamin Sulte	455
Knistineaux, (Les) par L. A. Prud'homme	219
Labrador, (Le) par J. U. Gregory, (trad. par Alph. Gagnon)	212
Lac (Le) Michigan, (poésie,) par T. A. V.	65
La France, (Joseph) par L. A. Prud'homme	6, 88, 135
Lamentations d'un territorial, (Les) par Léon Barat	545
Littérature, (La) par J. Hermas Charland	543
Memento chronologique du mois, par A. C. de Léry Macdonald	252
" " " J. T. Cardinal	313, 378, 441
Mon cœur, ma lyre et mon Dieu, (poésie) par M. Coupal	257
Nicolet, (Jean) par le commandant Henri Jouan	67
Nord, (Le) par * * *	345, 404, 493, 579, 658
Notre force d'expansion, par Benjamin Sulte	752
Pascale, par Gaël	550, 616, 679
Plaisir (Le) de vivre, (poésie,) par Benjamin Sulte	705
Premiers missionnaires du Nord-Ouest, (Les) par L. A. Prud'homme	110
Race française, (La) par A. de Simpey	2
Relevé historique, par J. Hermas Charland	459
Réveil, (Le) (poésie,) par M. J. A. Poisson	385
Revue scientifique, par } Octave Cuisset... }	49, 114, 176, 244, 304, 370, 432, 504, 566, 627, 695

Rose (Ia) et son bouton, (poésie,) par J. J. Lartigue.....	440
Saint-François-du-Lac, par Benjamin Sulte... 129, 196, 264, 396, 534, 596, 649	
Société Royale, (La) par Benjamin Sulte.....	725
Torticolis, (Le) par Benjamin Sulte	740
Travail, (Le) par l'abbé E. Demers	259, 339
Trois-Rivières, (poésie,) par Chs. M. Ducharme.....	549
Voyage à la Nouvelle France (Un) par Benjamin Sulte	15

TABLE ALPHABETIQUE DES AUTEURS.

BARAT (Léon).	PAGES		PAGES
Canada et Picardie (poésie).....	577	Le Labrador	212
Deux Voisines	677	GUILDRY.	
Les lamentations d'un territorial ...	545	L'Angelus (poésie).....	193
CARDINAL (J. T.)		JOUAN (Henri).	
Memento chronologique } du mois.....	313, 378, 441	Jean Nicolet	67
CHARLAND (J. Hermas).		LARTIGUE (J. J.)	
Au Nord.....	519, 608	La Rose et son bouton (poésie)	440
La Littérature.....	543	LEMOINE (J. M.)	
Relevé Historique	459	Le chien d'or, son origine, etc.....	84
COUPAL (Maximilien)		MACDONALD (A. C. de Léry)	
Chanson de Dollard et de ses compa- gnons (poésie).....	449	Memento chronologique du mois ...	252
Mon cœur, ma lyre et mon Dieu, (poésie)	257	POISSON (M. J. A.)	
CUISSET (Octave).		Bon voyage (poésie).....	513
Revue scientifique, 49, 114, 176, 244 304, 370, 432, 504, 566, 627, 695		Canada et Picardie (poésie).....	577
DE JOLY (René).		Hier et aujourd'hui (sonnet)	1
Chronique du mois	57, 122, 184	Le Réveil (poésie)	385
DEMERS (M. l'abbé E.)		PRUD'HOMME (Hon. L. A.)	
Travail (le)—sermon.....	259, 339	Demonologie et les Sauvages du Canada.	276, 334, 387
DESAULNIERS (Gonzalve L.)		Desautels dit Lapointe (J. B. père) 514, 603	
L'absolution avant la bataille (poésie) 321		“ “ “ (“ fils)....	642
DE SIMPEY (A.)		Joseph La France.....	6, 88, 135
La race française	2	Les Chepewyans	452
DUCHARME (Chs. M.)		Les Knistineaux.....	219
Antoine - Gérin - Lajoie et Jean Ri- vard	204, 286	Les premiers missionnaires du N. O.	110
Chronique	635	RAMEAU DE SAINT-PÈRE.	
Au bois (poésie)	641	Histoire et régime de la propriété foncière en Europe.....	416, 461
Echos littéraires	255, 317, 382 446, 510, 575	SULTE (Benjamin).	
Trois-Rivières (poésie).....	549	Causerie littéraire.....	707
Un Centenaire de M. Benjamin Sulte 703		La Société Royale.....	725
FARINA (Salvatore).		L'enseignement du français.....	758
Fille à Marier... ..	36, 99, 163, 228, 294, 353, 424, 478	Le plaisir de vivre (poésie)	705
GÆL.		Les histoires du Canada.....	455
Pascale.....	550, 616, 679	Le Torticolis.....	740
GREGORY (J. U.)		Notre force d'expansion	752
De Québec à la Floride } 326, 391, 472, 526, 611		Saint-François-du- Lac.....	129, 196, 264, 396, 534, 596, 649
		Un voyage à la Nouvelle-France... ..	15
		VALEUR (Chs.)	
		Le clergé et les militaires catholiques 146, pendant la guerre franco-prussienne 221	
		T. A. V.—Le lac Michigan (poésie) 65	
		* * *—Le Nord, 345, 404, 493, 579, 658	